



CA INDOSUEZ
WEALTH MANAGEMENT

Rapport Annuel 2025

CA INDOSUEZ
(SWITZERLAND) SA

Architects of Wealth



Sommaire

Bienvenue chez Indosuez

En 2025, Indosuez a célébré les 150 ans de son histoire, qui se construit avec celle des entrepreneurs et des familles que nous accompagnons, principalement en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Banque internationale, nous nous appuyons aussi sur notre fort ancrage local pour servir en proximité nos clients dans une relation sur-mesure et durable. A leur côté, nous contribuons à construire, protéger, développer et transmettre leur patrimoine.

01.

Groupe Crédit Agricole

4

02.

Indosuez
Wealth
Management

8

Carte d'identité :
Notre réseau et
nos chiffres clés
10

Le Comité de
Direction Générale
13

Notre histoire
14

Message de la
Direction Générale
du groupe Indosuez
Wealth Management
18

Bilan 2025 et Perspectives 2026
des marchés financiers
20

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2025
22

Bilan de notre Plan de
Développement à Moyen Terme
2022-2025
24

Rapport extra-financier 2025 :
Notre conviction en matière
de développement durable
27

03.

Rapport d'activité
CA Indosuez
(Switzerland) SA

34

CA Indosuez
(Switzerland) SA
36

Message des Dirigeants de
CA Indosuez (Switzerland) SA
38

La gestion de fortune
40

La Banque de Financement
et d'Investissement
42

Démarche RSE :
les réalisations de CA Indosuez
(Switzerland) SA en 2025
44

Rapport sur les devoirs
de diligence en matière
de minerais, métaux
et travail des enfants
46

Gouvernance d'entreprise
48

Chiffres clés
68

04.

Comptes annuels
CA Indosuez
(Switzerland) SA

70

Bilan au 31 décembre 2025
73

Compte de résultat
de l'exercice 2025
74

État des capitaux propres
75

Annexes
76

Informations
se rapportant au bilan
86

Informations se rapportant
aux opérations hors bilan
99

Informations se rapportant
au compte de résultat
100

Proposition à
l'Assemblée Générale
annuelle
103

Rapport de
l'organe de révision
104

Nos implantations
106

01

Groupe Crédit Agricole

Leance du 25 Janvier 1875

Le Conseil d'Administration de la
Banque de l'Inde et de la Chine a tenu sa pre-
miere seance preparatoire au siege social
au Comptoir d'Escompte de Paris le
25 Janvier 1875 a 10 heures de matin
la presidence de M. Ed. Heintzels president

Etant presents :

- Messieurs Duvion Henri
- Brod Guotave
- Dauy Y. Pail
- Alland
- Delecoct Edouard
- Auby Felix
- Gillet Filoline
- Arcevoit Alfred

M. le President met sous les yeux du Conseil
le memoire du 25 Janvier 1875 de l'Administration
contenant le projet de constitution et les statuts
de la Banque de l'Inde et de la Chine.

Le Conseil apres en avoir discute
les dispositions de M. Heintzels, a approuve
et designe comme Vice-President M. Duvion
comme secretaire M. Felix Aubey.

Le Conseil de bonne venue a approuve
Messieurs Heintzels Edouard President
Duvion Henri Vice-President
Auby Felix Secretaire

Le Conseil est d'avis qu'il y a lieu
de voter une concession de deux millions
pour frais de constitution de la Banque
pour servir entre le Comptoir d'Escompte
Crédit Agricole.

Procès-verbal du premier
conseil d'administration, 1875

Le groupe Crédit Agricole : classements & chiffres clés

46
pays



55
millions de clients

1^{er} **FINANCEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**
SOURCE INTERNE : ECO 2025

1^{er} **GESTIONNAIRE D'ACTIFS EUROPÉEN**
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS », JUIN 2025

8 065
agences

1^{er} **ASSUREUR EN FRANCE**
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE, 12 DECEMBRE 2025, DONNEES A FIN 2024

DONT

6 650
en France

CAISSES RÉGIONALES ET LCL

1^{re} **BANQUE DE PROXIMITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE**
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS DE BANQUE DE PROXIMITÉ

10^{ème} **BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN**
SOURCE : THE BANKER 2025

12,3
millions de sociétaires

1^{re} **BANQUE COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE AU MONDE**
SOURCE : WORLD CORPORATE MONITOR 2025, NOVEMBRE 2025 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des caisses régionales et des caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES

12,3 M **2 376**

de sociétaires détenant les parts sociales des caisses locales

39

caisses régionales détenant ensemble la majorité du capital de Crédit Agricole S.A. via la SAS Rue La Boétie

- détiennent 100% de sacam mutualisation
- ← détenant 25% des caisses régionales
- ↔ lien politique fédération nationale du crédit agricole (FNCA)²

PUBLIC

21,8% **8,1%**

investisseurs institutionnels actionnaires individuels

6,6% **NS³**

salariés via l'épargne salariale autodétention

DÉTENANT

63,5%



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

DÉTENANT

36,5%

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES



BANQUES DE PROXIMITÉ



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



GRANDES CLIENTÈLES



ACTIVITÉS ET FILIALES SPÉCIALISÉES



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.

2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.

3. Non significatif (0,013%).



BANQUE
DE L'INDO-CHINE

Assemblée générale des Actionnaires
DU 27 MAI 1875
RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1875



Indosuez Wealth Management

← Premier rapport annuel, 1875.

*Indosuez Wealth Management
regroupe dans ce chapitre
CA Indosuez et ses filiales*

Carte d'identité

+18,2

milliards d'euros
par rapport au 31.12.2024

1 671

produit net bancaire (M€)

233

milliards d'euros d'encours

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de gestion de fortune du groupe Crédit Agricole, 10^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de 150 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, Indosuez Wealth Management propose, sur 15 territoires, une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses 4 300 collaborateurs apportent des conseils experts, un service d'exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel qui intègre les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

15

territoires

Europe

Allemagne
Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Pays-Bas
Portugal
Suisse

Moyen-Orient

Abu Dhabi
Dubai

Asie Pacifique

Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour

4300

collaborateurs

ACTIFS CONFIÉS

Avec 233 milliards d'euros d'encours au 31 décembre 2025, Indosuez Wealth Management affiche une progression de 18,2 milliards d'euros (soit +8,5%) par rapport à fin décembre 2024 grâce à une collecte nette de +6,2 milliards d'euros, l'impact de l'intégration de la Banque Thaler (+3,3 milliards au troisième trimestre 2025) et un effet marché et change favorable.

RÉSULTATS 2025

En 2025, le produit net bancaire d'Indosuez Wealth Management s'établit à 1 671 millions d'euros, en progression de 19,6% par rapport à fin décembre 2024, bénéficiant notamment de l'intégration de Degroof Petercam en juin 2024. Les charges sont en augmentation de 22,2% en raison principalement de l'impact de l'intégration de Degroof Petercam et des coûts associés. Le résultat brut d'exploitation augmente de +8,4% pour s'établir à 286 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe s'établit à 170 millions d'euros sur l'année 2025, et progresse de 19,7% par rapport à l'année 2024.



→
Médaille
commémorative du
centenaire de la Banque
de l'Indochine et de la
création de la Banque
Indosuez, 1975.



Le Comité de Direction Générale



Jacques Prost

Directeur Général,
CA Indosuez



Olivier Carey

Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Europe)



Anne-Laure Branellec

Directrice des Ressources
Humaines,
CA Indosuez



Olivier Chatain

Directeur Stratégie, Juridique
et Transformation,
CA Indosuez



Bénédicte Chrétien

Directrice Générale
CFM Indosuez
Wealth Management



Charlotte de Chavagnac

Directrice de la
Communication,
CA Indosuez



Peter de Coensel

Directeur du Pôle Investment
Management, CA Indosuez,
Directeur Général DPAM



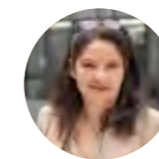
Marie Delesalle

Directrice des Client
Service Officers,
CA Indosuez



Chrystèle Dagrass

Directrice des Risques et
du Contrôle Permanent,
CA Indosuez



**Isabelle Denoual
Frizzole**

Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



Sylvie Huret

Directrice Générale,
Degroof Petercam



Mathieu Ferragut

Directeur Général Adjoint,
Pôle Advisory,
Financing et Coverage,
CA Indosuez



Alexandre Ledouble

Directeur Financier,
CA Indosuez



Marc-André Poirier

Directeur Général,
CA Indosuez (Switzerland) SA



Pierre Masclet

Directeur Général,
Pôle Fund, Technology &
Banking Services, CA Indosuez
Directeur Général Azqore



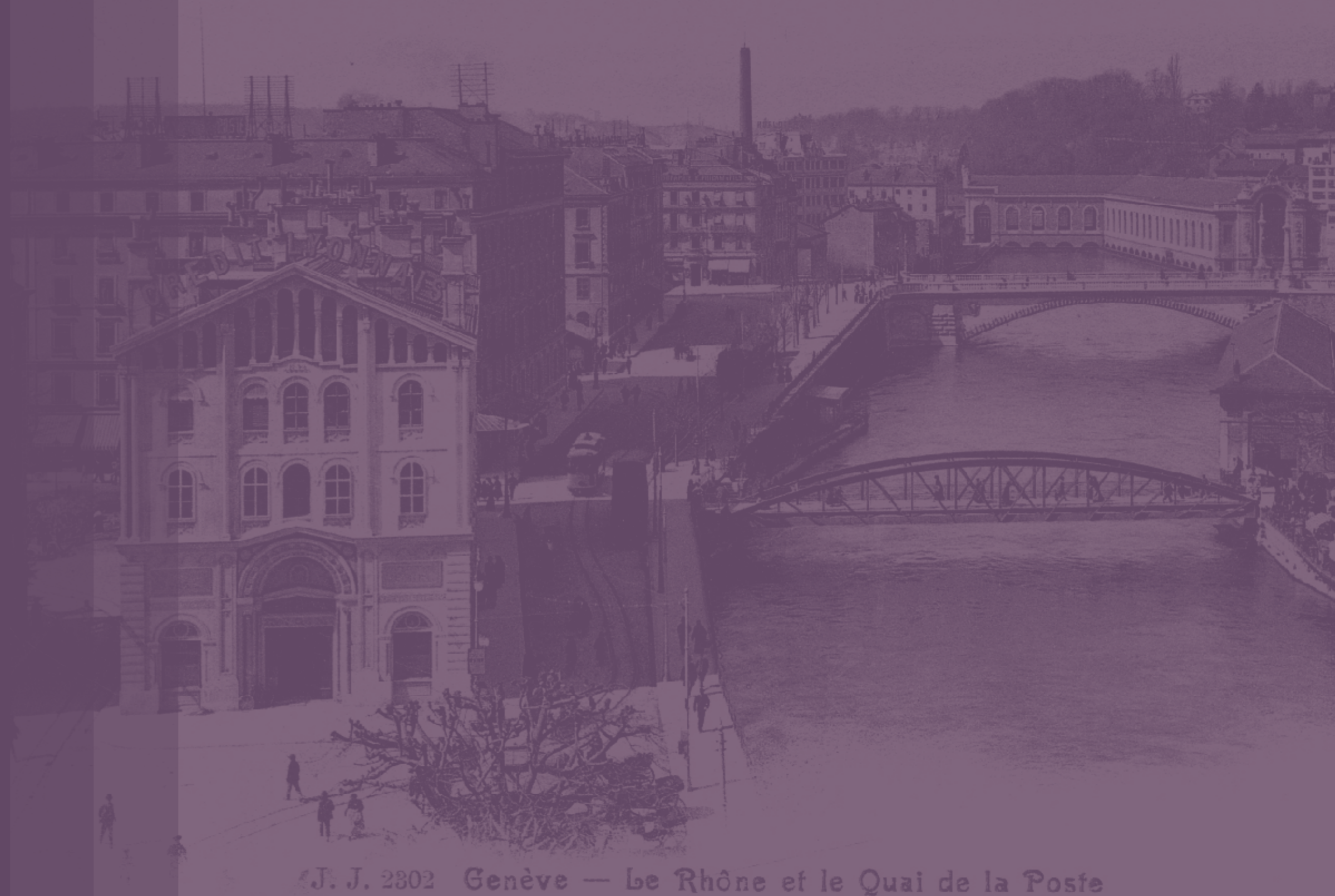
Guillaume Rimaud

Directeur Général,
Business Unit France

En 1876, Crédit Lyonnais ouvre sa première agence à Genève.

Plus d'un siècle après, en 1996, il y localisera le pilotage de son réseau international de Private Banking, posant les bases de notre actuelle plateforme.

Entre temps, des positions solides auront été construites, dans la gestion de fortune, mais aussi dans le financement du négoce international, le trading ou le financement des « Corporate » pour leurs opérations internationales; des spécialités qui comptent aujourd'hui encore parmi nos activités en Suisse.



»
*Suisse: agence du Crédit Lyonnais de Genève.
Carte postale, début du 20^e siècle.*

Notre histoire



1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.



1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).



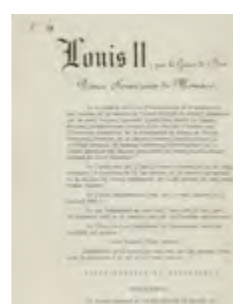
1920

Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise).



1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.



1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et de l'Union des Mines.



1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.



2016

Adoption de la marque Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

A Z Q O R E



2018

Cappemini entre à hauteur de 20 % au capital d'Azqore, filiale d'Indosuez Wealth Management, spécialisée dans les services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management.

Fondation
CA INDOSUEZ

2021

La Fondation Indosuez Europe fête ses 10 ans.

2022

Un an plus tard, c'est au tour de la Fondation Indosuez en Suisse et reste du Monde de célébrer son 10^e anniversaire.



2023

Acquisition de Wealth Dynamix (spécialiste de la relation client pour les banques privées) et entrée au capital d'AirFund (plateforme digitale favorisant la commercialisation de fonds d'actifs privés).



2024

Acquisition de la banque belge Degroof Petercam. Ouverture d'une succursale au Portugal.

BANQUE THALER



2025

Acquisition de Banque Thaler en Suisse.

Projet d'acquisition de la clientèle Wealth Management de BNP Paribas à Monaco.

« Indosuez est en ordre de marche pour renforcer ses parts de marché et conquérir de nouveaux clients. »



Pierre Fort
Président
CA Indosuez

Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez

Message de la Direction Générale d'Indosuez Wealth Management

L'année 2025 s'est achevée pour Indosuez Wealth Management sur une dynamique sans précédent, marquée par un changement d'échelle et la réalisation de l'ensemble des objectifs fixés dans le cadre de notre Plan à Moyen Terme Ambitions 2025. Dans un environnement mondial toujours instable, notre Groupe a su démontrer sa capacité d'adaptation et son engagement collectif au service de ses clients, dans toutes ses géographies.

Cette performance remarquable s'illustre d'abord par une activité commerciale record, avec une collecte nette de plus de 6 milliards d'euros, portée notamment par la pertinence de notre offre, notre croissance externe et un effet marché et change favorable. Notre PNB atteint près de 1,7 Md d'euros, en hausse de près de 20 %, tout comme notre RNPG. La finalisation de l'intégration de Degroof Petercam, étape stratégique majeure, conforte notre positionnement d'acteur de référence européen de la gestion de fortune.

En 2025, Indosuez Wealth Management a poursuivi son développement avec deux nouvelles acquisitions : Banque Thaler en Suisse et le projet de rachat de la clientèle Wealth Management de BNP Paribas à Monaco. Ces opérations nous positionnent comme un consolidateur du marché capable de proposer un continuum de services parmi les plus complets du marché, dans 15 territoires principalement en Europe, ainsi qu'en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient.

2025 a vu également l'émergence d'initiatives emblématiques qui illustrent notre capacité d'innovation et d'anticipation : une nouvelle organisation pour mieux servir nos clients les plus fortunés qui porte déjà ses fruits ; le lancement d'Indosuez Academy avec l'INSEAD pour accompagner la nouvelle génération ; la création d'Indosuez Corporate Advisory avec Crédit Agricole CIB pour conseiller les dirigeants-actionnaires sur leurs

problématiques de haut de bilan. Autant de réalisations qui témoignent de notre volonté d'élargir notre accompagnement et d'offrir des solutions à forte valeur ajoutée. Cette dynamique s'est traduite par une reconnaissance internationale y compris de la part des institutions les plus prestigieuses. Notre expertise en Investment management est également saluée avec 81 % de nos fonds notés entre 3 et 5 étoiles Morningstar.

À l'aube de 2026, notre secteur s'apprête à relever des défis majeurs parmi lesquels le plus grand transfert de richesse intergénérationnel de l'histoire, la désintermédiation croissante, et l'accélération de l'innovation technologique avec l'Intelligence artificielle.

En outre, le paysage financier mondial entre dans une phase de recalibrage : politiques monétaires ajustées, investissements renouvelés sous l'impulsion de l'IA et de la modernisation des infrastructures, notamment énergétiques.

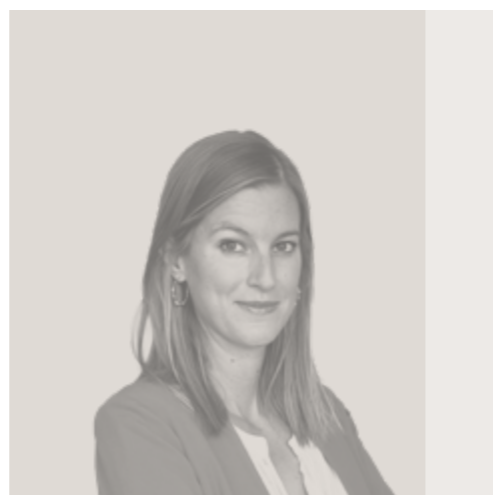
Pour répondre à ces enjeux, notre nouveau plan stratégique à horizon 2028 trace une feuille de route dont l'ambition est double : affirmer durablement notre leadership en Europe et renforcer les synergies au sein du groupe Crédit Agricole. Cette trajectoire s'appuie sur plusieurs leviers : notre développement en France et à l'international, l'enrichissement de notre offre – avec une accélération marquée sur les actifs réels, notamment l'immobilier et les Private Markets ainsi qu'une attention particulière portée aux nouvelles générations.

Forts de 150 ans d'histoire, nous inscrivons notre action dans le temps long et continuerons à accompagner nos clients avec détermination, à innover et à contribuer pleinement à la puissance du groupe Crédit Agricole, portés par l'engagement de nos équipes.

Bilan 2025 et Perspectives 2026 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez



Bénédicte Kukla
Chief Strategist
CA Indosuez

2025 : UN MONDE EN TRANSFORMATION

L'année 2025 aura été marquée par une accélération spectaculaire des mutations économiques, politiques et technologiques. La rapidité des transformations observées a pris de court nombre d'analystes, tandis que les marchés financiers évoluaient dans un environnement dominé par une forte volatilité, la montée des incertitudes géopolitiques et la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales.

Pourtant, malgré ce contexte exigeant, la croissance mondiale a fait preuve de résilience. L'innovation demeure un moteur essentiel, portée par l'essor spectaculaire de l'intelligence artificielle, qui a contribué de manière significative à la dynamique du commerce et de l'investissement. Les États-Unis ont affiché une solidité notable, soutenus par une consommation robuste et un niveau d'investissement toujours élevé, tandis que l'Asie s'est affirmée comme le nouvel épicycle de la globalisation, tirée notamment par la Chine, la Corée du Sud et Taïwan. En Europe, le retrait partiel des États-Unis a contribué à renforcer la cohésion économique et à stimuler le lancement de nouveaux programmes

d'investissement, notamment en Allemagne, où les priorités se sont orientées vers les infrastructures et la défense. Plus largement, les marchés de capitaux européens ont bénéficié d'un regain d'attractivité, tandis que l'euro s'est apprécié de plus de 10 %, illustrant la confiance accrue des investisseurs dans la stabilité de la zone et de ses institutions.

L'exceptionnalisme de l'économie américaine se maintient, avec des portefeuilles mondiaux, y compris les nôtres, toujours fortement orientés vers les actifs américains. Cependant, la méfiance croissante envers le dollar a favorisé la gestion active du risque de change et la couverture partielle des expositions. Cette dynamique a également accéléré la diversification des réserves des banques centrales, stimulée par un intérêt accru pour l'or. En parallèle, le renminbi a renforcé sa position dans les échanges internationaux, tandis que l'essor de la technologie chinoise a accru l'attractivité des actifs des marchés émergents auprès des investisseurs.

2026 : LE GRAND RECALIBRAGE

À l'aube de 2026, le paysage financier mondial s'engage dans une phase de recalibrage d'envergure. Les banques centrales ajustent leurs politiques, les gouvernements revoient leurs plans de dépenses pour s'adapter au nouvel environnement géopolitique, et les entreprises renouvellent leurs investissements, portées par l'essor de l'IA et par le besoin pressant de moderniser les infrastructures. L'électrification, désormais envisagée tant sous l'angle de la sécurité nationale que de la transition énergétique, devient un pilier stratégique, alors que la demande énergétique, stimulée par l'IA et les *data centres*, redéfinit les priorités industrielles.

Les marchés émergents bénéficient d'un contexte favorable, soutenus par une croissance solide et des conditions financières améliorées par la faiblesse relative du dollar.

Dans ce contexte en mutation rapide, les stratégies d'investissement pour 2026 privilégient la flexibilité, la diversification et un équilibre rigoureux entre prise de risque et préservation du capital. L'attention se porte sur les actifs risqués, la dette d'entreprises de qualité et les actifs réels. L'agilité et la capacité à anticiper les grandes tendances seront déterminantes pour saisir les opportunités et renforcer la résilience des portefeuilles.

*A l'aube de 2026,
le paysage financier
mondial s'engage
dans une phase
de recalibrage
d'envergure.*

Poursuivre et progresser : les faits marquants 2025

PREMIER SEMESTRE

Mise en place d'une nouvelle organisation

Indosuez met en place une nouvelle organisation fédérale centrée sur les métiers pour mieux répondre aux besoins de ses clients et refléter son changement de dimension. Trois pôles sont créés sous la supervision de Mathieu Ferragut, Peter De Coensel et Pierre Masclat.

Création d'Indosuez Fund Solutions

Ce nouveau centre d'expertise et de services dédié aux fonds d'investissement est issu du rapprochement entre les sociétés de gestion luxembourgeoises d'Indosuez Wealth Management et de Degroof Petercam.

Signature d'un accord pour acquérir la clientèle « gestion de fortune » du groupe BNP Paribas à Monaco

Grâce à cette opération, CFM Indosuez renforce sa position de leader sur le marché monégasque. Les clients concernés bénéficieront d'un accompagnement continu, d'une expertise locale reconnue et d'une offre complète.

Blue Economy and Finance Forum

CFM Indosuez, aux côtés de Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB, fut **partenaire du Blue Economy and Finance Forum (BEFF)** à Monaco en juin en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC). L'objectif du BEFF est d'activer massivement les financements pour restaurer la santé de l'océan et accélérer la transition vers une économie bleue durable et régénérative.

JUILLET

Intégration de Degroof Petercam

Les opérations de restructuration capitalistique (14 au total) mi-2025 ont été finalisées, en ligne avec le calendrier anticipé, permettant de libérer le potentiel de synergies.

Everblue : nouveau bâtiment emblématique à Monaco

CFM Indosuez dévoile son projet Everblue : son édifice acquis en 2019 bénéficiera d'une rénovation ambitieuse qui le rendra exemplaire d'un point de vue environnemental, avec une livraison prévue en 2027 pour offrir aux collaborateurs un nouvel espace de travail.

SEPTEMBRE

Closing de l'acquisition de Banque Thaler

Cette opération permet à Indosuez en Suisse de se renforcer sur le marché helvétique et aux clients de Banque Thaler de bénéficier d'une offre élargie, de l'expertise internationale du Groupe et de ses solutions en gestion de patrimoine, financement et gestion d'actifs.

Nouveaux bureaux à Singapour

Crédit Agricole CIB et Indosuez Wealth Management inaugurent un nouveau bureau à Singapour afin de soutenir la dynamique de croissance locale et régionale. Cette inauguration a coïncidé avec une étape importante : les 120 ans de présence du Crédit Agricole dans la cité-État.

NOVEMBRE

Acquisition de la totalité du capital de Wealth Dynamix

Indosuez a annoncé le rachat des parts des minoritaires (30 %) de WDX (WealthTech fondée en 2012 qui commercialise des solutions de gestion du cycle de vie client des banques privées, des acteurs de la gestion de fortune et de la gestion d'actifs à travers le monde).

Indosuez Academy

La première édition de ce programme de formation unique et sur-mesure conçu avec l'INSEAD pour accompagner nos clients NextGen et NextWealth a remporté un grand succès.

Anniversaire aux EAU

Célébration des 50 ans de présence et d'engagement du groupe Crédit Agricole aux Emirats Arabes Unis, un événement qui a rassemblé les trois entités du groupe Crédit Agricole opérant dans la région, Amundi, Crédit Agricole CIB et Indosuez Wealth Management.

Lancement du nouveau Plan Moyen Terme Indosuez 2028

Le Plan Moyen Terme 2028 d'Indosuez s'inscrit dans le cadre du Plan ACT 2028 de Crédit Agricole S.A. À horizon 2028, notre ambition est de nous imposer durablement dans le top 10 européen, en continuant notre développement en Europe, en Asie et au Moyen-Orient qui sont des zones en forte croissance.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Evolution de la gouvernance

De nouveaux Directeurs Généraux ont été nommés : Sylvie Huret pour Banque Degroof Petercam en Belgique, Bénédicte Chrétien pour CFM Indosuez Wealth Management à Monaco, Franck Bernay pour Azqore et Romain Jérôme pour WDX.

81 % des fonds du Groupe sont notés entre 3 et 5 étoiles Morningstar et surperforment ainsi la majorité de leurs concurrents.

Une reconnaissance à l'échelle internationale avec près de 100 récompenses obtenues, notamment :

- Top Wealth Management International Bank (Private Banking Awards, BFC Media)
- Best Bank 2025 à Monaco (Global Finance)
- Best Private Bank au Luxembourg (Global Finance)
- Best for UHNW en France et Western Europe (Euromoney)
- Best UHNW team en Europe et en Asie (Wealth Briefing Awards)
- Best Private Equity offering Europe et Asie (Wealth Briefing Awards)
- Best Foreign Private Bank en Suisse (Wealth Briefing Awards)
- Best ESG and best CSR / Diversity program en Europe et en Suisse (Wealth Briefing Awards)
- Grands prix 2025 en gestion d'actifs pour nos solutions d'investissement (L'Agefi)
- Globes de la Gestion dans la catégorie Actions européennes
- Prix de la meilleure société Régionale de Gestion Obligations (Quantalys Harvest Group)
- DPAM occupe la première place du Responsible Investment Brand Index (RIBI™)

Bilan de notre Plan de Développement à Moyen Terme 2022-2025

Les objectifs du plan moyen terme, Ambitions 2025, ont tous été atteints à fin 2025. Ce plan a été construit pour répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins des clients en progressant autour de 4 axes prioritaires: **le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale.**

L'année 2025 s'est notamment illustrée par une **excellente dynamique commerciale et une collecte record de plus de 6 Mds d'euros** avec une contribution équilibrée de toutes les entités.

- **Croissance dynamique:** 233 Mds d'euros d'actifs confiés au 31 décembre 2025 (vs 135 Mds d'euros en 2021)
- **Amélioration de l'efficacité opérationnelle:** CoEx en baisse de près de 7 pts vs 2021

PROJET CLIENT

Nous avons poursuivi l'enrichissement de notre offre afin de proposer à nos clients un continuum de services parmi les plus complets du marché :

- **Produits structurés :** année record avec 8 Mds d'euros d'émissions en 2025 (+27 % vs 2024)
- **Immobilier :** création d'une business line dédiée et objectif de 3 Mds d'euros de crédits immobiliers atteint
- **Private Markets :**
 - ~12 Mds d'euros d'encours : objectif atteint
 - Démocratisation de l'offre avec le développement d'une plateforme digitale de distribution des fonds de Private Equity : Airfund
- L'ambition de croissance des actifs confiés par nos clients **Tiers-Gérants** à horizon fin 2025 a été atteinte avec une année d'avance et les encours de l'activité s'établissent à 17 milliards d'AUM à fin 2025.
- Pour la **clientèle la plus fortunée**, la création d'équipes dédiées et le déploiement d'une communauté de banquiers experts ont permis d'accélérer la conquête de ce segment.
- Nous avons renforcé notre présence auprès de la nouvelle génération, avec des initiatives et événements dédiés (e.g. 1^{ère} édition de l'« **Indosuez Academy** », networking et formation avec l'INSEAD).

PROJET SOCIÉTAL

- La Fondation Indosuez en Europe¹ a consacré en 2025 près de 500 000 euros à l'inclusion sociale et à l'éducation des personnes fragilisées. La Fondation Indosuez en Suisse² a investi de son côté près de 250 000 euros dans des actions liées à l'environnement, l'éducation et l'économie circulaire. L'engagement des collaborateurs a continué de se renforcer. Au total, plus de 80 collaborateurs se sont portés volontaires pour analyser les demandes de subvention et siéger dans les comités des deux Fondations.

En 2025, la Fondation Degroof Petercam³ a consacré près de 1 500 000 euros à la promotion de l'emploi durable et équitable et a sensibilisé plus de 400 personnes à travers ses événements et ses services de conseil philanthropique. Parmi les lauréats de son DPF Award, 84 % sont en bonne voie ou ont réussi à changer d'échelle, et 89 % indiquent que le soutien reçu a été déterminant pour atteindre les objectifs de leur projet.

- Des partenariats de mécénat ont été renouvelés dans toutes les places :
 - Renouvellement du partenariat entre CFM Indosuez et l'Institut océanographique à Monaco jusqu'en 2028. Cette collaboration, initiée en 2020, repose sur une ambition commune : protéger l'écosystème vital que sont les océans à travers des actions concrètes et durables.
 - Mécène pionnier, Indosuez au Luxembourg réitère son soutien auprès de la Fondation pour le Climat qui a pour mission de faciliter l'engagement philanthropique privé et intervient dans le domaine de la recherche scientifique, de la transition vers un avenir durable et la préservation de la biodiversité.
 - En France, depuis 2023, Indosuez est partenaire du programme NeurAL de l'Institut du Cerveau qui facilite le passage de la recherche à l'entrepreneuriat.
 - Mécène de la scène culturelle et artistique genevoise, Indosuez en Suisse a renouvelé, pour la sixième année consécutive, son engagement en qualité de partenaire officiel du Ballet du Grand Théâtre de Genève (GTG) et de principal soutien de l'association Art en Vieille-Ville (AVV).
 - En Asie, Indosuez a renouvelé son soutien à Tai Kwun, centre d'arts et de patrimoine situé à Hong Kong, en tant que sponsor principal pour la quatrième année consécutive.
 - En Belgique, Degroof Petercam a poursuivi son engagement en faveur du patrimoine artistique en renouvelant son partenariat avec Het Kunstuur, une expérience muséale immersive déployée dans plusieurs villes du pays, qui met en lumière les chefs d'œuvres d'artistes belges et rend l'art accessible à un large public.

¹ La Fondation Indosuez en Europe subventionne des projets en France, au Luxembourg, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique.

² La Fondation Indosuez en Suisse subventionne également les projets que nous soutenons à Hong Kong et Singapour.

³ La Fondation Degroof Petercam a soutenu en 2025 des projets en Belgique, France et également en Grèce et Autriche.

PROJET HUMAIN

- Les résultats de l'enquête annuelle qui mesure le niveau de satisfaction de nos collaborateurs sont très satisfaisants avec un taux de participation de 82 % et un score IC (Indice de Confiance) qui atteint 76.
- Nous avons renforcé la cohésion des équipes en promouvant une culture commune et unifiée, Indosuez Way, fondée sur :
 - Notre raison d'être, « Agir dans l'intérêt de nos clients et de la société »
 - Nos valeurs ETHICA (Excelling Teaming up Humane Intrapreneurial Client-centric As one), via différents outils :
 - Un webinar réunissant plus de 500 managers pour qu'ils s'approprient et démultiplient les bonnes pratiques et comportements clés.
 - Des ateliers sur la culture du feedback dans l'ensemble de nos places pour renforcer la coopération et la transversalité.
- Nous avons tenu notre rôle d'employeur socialement responsable :
 - En poursuivant notre plan d'action Diversité & inclusion avec un focus sur la mixité : une égalité des chances qui progresse, plus de 45 % de femmes dans nos instances dirigeantes à fin décembre 2025.
 - En contribuant à développer des talents à travers les programmes de Mentorat et l'initiative Tremplin pour les jeunes femmes en début de carrière.
- Nous avons souhaité renforcer l'expérience collaborateur, moteur d'engagement et de développement des compétences, grâce à :
 - Une culture apprenante renforcée avec plus de 60 % de comptes LinkedIn Learning activés.
 - Une première édition des Mobilijobs by Indosuez au cœur de l'employabilité et du développement des compétences.

TRANSFORMATION DIGITALE

- La dynamique de croissance de l'adoption des outils digitaux par nos clients s'est confirmée en 2025. Le nombre de clients connectés à nos banques en ligne My Indosuez et My Degroof Petercam progresse de 12 %, tandis que l'utilisation de l'application mobile enregistre une hausse de plus de 25 %.
- Nos clients ont également bénéficié de l'enrichissement et de l'amélioration de fonctionnalités clés :
 - De nouveaux parcours de virements, plus fluides et intuitifs, ont été déployés sur l'application My Indosuez, entraînant une augmentation des transactions en ligne.
 - La plateforme My Degroof Petercam propose désormais la visualisation des crédits, offrant une expérience plus complète à ses utilisateurs.
- L'année 2025 s'est achevée avec un total de 24 069 signatures électroniques dans le Groupe, dépassant largement les objectifs du PMT 2025.
- En 2025, l'accent a été mis sur le renforcement de la sécurisation de la plateforme WDX (notre outil de gestion de la relation client) ainsi que le déploiement d'une nouvelle version apportant de nouvelles fonctionnalités Client Relationship Management / Client Lifecycle Management.
- Azqore, notre filiale spécialisée dans l'externalisation de systèmes d'information et des opérations bancaires, a traité 5 millions d'opérations en 2025 vs 4,4 millions en 2024, soit une hausse en volume de 14 %.
- Une nouvelle équipe Data & AI et une gouvernance data renforcée soutiennent les ambitions du Groupe quant à la valorisation des données et l'innovation, dans le respect des exigences réglementaires. Nous nous appuyons sur la RPA (Robotic Process Automation ou automatisation par les robots) et l'IA pour améliorer l'efficacité de nos processus au service de nos clients et collaborateurs. A fin 2025, 100 % des collaborateurs d'Indosuez sont équipés d'un assistant IA interne sécurisé.

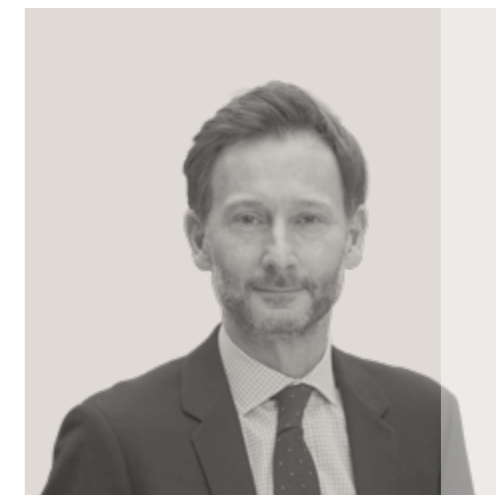
Rapport extra-financier 2025: Notre conviction en matière de développement durable

L'année 2025 n'a pas atteint de records de chaleur, une constatation qui pourrait sembler rassurante. Cependant, cette relative accalmie ne doit pas occulter le fait que les années 2024 et 2023 ont, elles, franchi des seuils historiques sans précédent. La tendance semble irrémédiable et alarmante, d'autant que des vents politiques contraires soufflent à travers le monde, qui continuent à ralentir l'action climatique collective. Une nouvelle COP, cette fois à Belém, n'est parvenue à faire émerger aucun résultat tangible. Une question se pose alors : le dérèglement climatique intéresse-t-il encore quelqu'un ? Heureusement la réponse est clairement positive.

Chez Indosuez, nous sommes convaincus que des initiatives majeures continuent à émerger partout dans l'économie comme dans la sphère publique et que la durabilité des entreprises est devenue un élément essentiel de leur stratégie, tant pour limiter leurs impacts négatifs que pour s'adapter au monde de demain.

C'est pourquoi nous restons déterminés dans notre engagement à promouvoir et à soutenir les changements positifs, persuadés que la continuité dans l'action est la seule voie pour des progrès significatifs. Cette conviction est partagée par le groupe Crédit Agricole qui a récemment réaffirmé ses ambitions dans le Plan Stratégique ACT 2028, au premier rang desquelles son engagement Net Zéro pour 2050.

Heureusement, de nombreuses entreprises gardent le cap vers une économie plus durable, Indosuez est fière de figurer parmi celles-ci et s'engage à rester sur la bonne voie.



Pascal Coulomb
Responsable Développement Durable
Indosuez Wealth Management

Les émissions de gaz à effet de serre restent une préoccupation centrale. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de réduction, rendu plus difficile par la forte dynamique commerciale que nous connaissons depuis plusieurs années. Pourtant, depuis 2019, nous avons réussi à réduire significativement notre consommation de combustibles fossiles, et nous sommes en bonne voie pour suivre notre trajectoire jusqu'en 2030. Ces progrès nécessitent un engagement soutenu et quotidien de l'ensemble de nos équipes, qui doit être salué.

Notre offre de produits et de services est également une pierre angulaire de notre stratégie. Dans ce domaine nous continuons à progresser avec, par exemple, l'introduction en 2025 de notre première Politique sectorielle dédiée au financement immobilier, détaillée plus loin dans ce Rapport.

Rien de tout cela ne serait possible sans nos collaborateurs, qui sont non seulement les contributeurs clés de cette transformation, mais aussi ses ambassadeurs auprès de nos parties prenantes, et avant tout auprès de nos clients. Au cours de l'année écoulée, nous avons continué à former et sensibiliser nos équipes sur les sujets prioritaires qui guident notre plan d'action.

Nous sommes tous conscients que le climat politique actuel n'est pas propice à la durabilité. Néanmoins, il est important que les entreprises, conscientes des défis auxquels sont confrontés l'économie, leurs employés et la société, restent engagées et résilientes, dans l'attente de conditions plus favorables. Heureusement, de nombreuses entreprises gardent le cap vers une économie plus durable, Indosuez est fière de figurer parmi celles-ci et s'engage à rester sur la bonne voie.

ZOOM SUR LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE : ANCRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SON PLAN STRATÉGIQUE

Le développement durable est un pilier essentiel de l'identité et de la vision à long terme du groupe Crédit Agricole. Avec le lancement de son plan stratégique ACT 2028 le 18 novembre 2025, Crédit Agricole S.A. renforce et accélère son engagement d'être une banque responsable. Act 2028 place les priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au cœur du modèle économique, visant à amplifier l'impact positif du Groupe tout en soutenant la vitalité régionale et en assurant une transition équitable pour l'ensemble des parties prenantes.

L'ambition pour 2028 est claire : devenir un acteur de premier plan de l'économie régénératrice.

Cette ambition s'appuie sur les réalisations majeures des deux dernières années, qui peuvent se résumer comme suit :

- Assurer des bases solides : le Crédit Agricole a réalisé des efforts significatifs pour intégrer le développement durable dans l'ensemble de ses opérations, posant les bases des ambitions d'ACT 2028,
- Décarboner les financements : depuis 2019, le Crédit Agricole a réduit de 30 % l'intensité carbone de son portefeuille de crédits aux entreprises. Il reste engagé pour atteindre son objectif netzero d'ici 2050 sur l'ensemble du portefeuille, avec des jalons clairs en 2030 et 2040,
- Être leader de la finance durable : en 2025, le Crédit Agricole a été nommé Meilleure Banque mondiale en finance durable par Euromoney, reflétant la solidité et l'expansion de ses produits et services durables,
- Promouvoir l'inclusion financière et l'innovation sociale : les programmes d'inclusion financière du Groupe ont élargi l'accès aux services bancaires essentiels pour les populations vulnérables, tandis que son soutien aux entreprises sociales et aux initiatives locales a renforcé la résilience des communautés,
- Renforcer la Gouvernance et la transparence : les critères ESG sont pleinement intégrés dans les cadres de gestion des risques et de rémunération des dirigeants et la surveillance exercée par le Conseil d'Administration garantit une mise en œuvre et une responsabilisation rigoureuses.

ACT 2028 marque un nouveau chapitre dans la démarche de développement durable de Crédit Agricole S.A., en mettant davantage l'accent sur l'amplification de son impact dans des domaines clés :

- Piloter la transition écologique : fort d'une stratégie climat robuste, le Crédit Agricole souhaite à poursuivre l'intégration de la nature dans ses activités au travers d'un nouveau service de conseil, Crédit Agricole Capital Naturel, qui vise à faciliter l'adaptation de l'économie au changement climatique.
- Conduire une économie inclusive et une transition juste : ACT 2028 renforce le rôle du Crédit Agricole dans l'accès au logement durable et aux services essentiels pour tous, y compris la rénovation énergétique, la mobilité, la santé et les énergies renouvelables.
- Soutenir des industries tournées vers l'avenir dans les régions : Le Crédit Agricole va accélérer son soutien à des secteurs clés comme l'agriculture et l'agroalimentaire, ainsi qu'à des industries stratégiques qui renforcent la souveraineté économique, la recherche et l'innovation.

Ces priorités s'inscrivent pleinement dans la mission du Crédit Agricole de servir l'économie réelle et de répondre aux enjeux les plus pressants de la société et de la planète.

Pour concrétiser ces ambitions, Crédit Agricole S.A. a décliné une série d'engagements concrets dans le cadre d'ACT 2028 :

- Un Ratio d'encours vert/brun de 90/10,
- 240 milliards d'euros de financement pour la transition, couvrant la transition environnementale, l'inclusion sociale et les besoins généraux de transition,
- 1 milliard d'euros de revenus liés aux financements durables, générés par la banque de financement et d'investissement (Crédit Agricole CIB),
- 600 000 logements accompagnés en rénovation énergétique.

Il est donc clair que la vision et l'ambition de la maison mère d'Indosuez sont solidement établies. Il nous appartient désormais, chez Indosuez, de traduire ces ambitions dans nos propres métiers et de contribuer activement à cette feuille de route partagée.

Favoriser un développement durable : être un acteur financier responsable



La création de valeur durable nécessite une action à trois niveaux :
l'entreprise, nos clients & nos collaborateurs
et nos solutions d'investissement.

ÊTRE UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE

En tant qu'entreprise, nous nous engageons à respecter nos valeurs dans tous les aspects de notre activité - en tant qu'investisseur, employeur et client.

Cela signifie que nous devons élaborer un plan d'action climatique crédible, qui exige une réduction active de notre propre empreinte carbone. D'importants efforts ont déjà été réalisés ces dernières années, en ligne avec l'objectif du Crédit Agricole de réduire de 50 % les émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de référence 2019 (émissions directes de gaz à effet de serre, émissions indirectes liées à la consommation d'énergie et émissions liées aux déplacements professionnels). Concernant les déplacements en particulier, des solutions de mobilité douce ont été proposées aux collaborateurs, privilégiant l'électrification des moyens de transport (vélos, scooters, voitures électriques). Une Politique voyage est également appliquée, qui a permis des progrès tangibles : par exemple, les émissions liées au transport aérien ont baissé de 37 % entre 2019 et 2025 (hors Degroof Petercam dont les données ne sont pas encore intégralement disponibles).

En 2025, Indosuez a franchi deux étapes importantes qui soulignent notre ferme engagement à accélérer nos ambitions climatiques :

1. Tout d'abord, nous avons décidé de professionnaliser et de déployer un bilan carbone complet conformément au GHG Protocol. Cette approche couvre l'ensemble du groupe, y compris ses principales entités et leurs filiales. Il nous permettra de définir ou de confirmer nos priorités ainsi que des leviers spécifiques et de mettre à jour nos plans d'action en conséquence.
2. Ensuite, Indosuez a entamé une démarche de compensation, au travers de projets de décarbonation agricole et forestier via la plateforme Carbioz. Dans le cadre de ce programme pluriannuel, Indosuez a décidé de compenser 2068 tonnes de CO2 sur 2025 (empreinte estimée qui sera confirmée lors de l'expertise finale en fin de projet).

Cependant, notre impact s'étend au-delà des considérations environnementales. Indosuez met également en œuvre depuis de nombreuses années une politique RSE ambitieuse, activement partagée et incarnée par nos collaborateurs. Quatre thèmes forment l'épine dorsale de cette stratégie : la cohésion sociale, l'éducation, la protection des ressources en eau et la santé humaine. Ces thématiques sont déclinées autour de quatre axes : Le mécénat direct d'entreprise, les actions solidaires, le mécénat de compétences ainsi que nos fondations.

Dans l'ensemble du Groupe, chaque collaborateur peut consacrer jusqu'à deux jours par an à une cause qui lui tient à cœur, que ce soit via le mécénat de compétences, l'engagement auprès de nos fondations, la participation à des actions solidaires ou simplement par le biais de nos programmes « Euro solidaire ». Actives dans les zones géographiques où le groupe Indosuez est implanté, nos trois fondations ont soutenu plus de 83 projets dans le monde en 2025, pour un montant global de 3 millions d'euros.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 1100 collaborateurs ont participé à ces initiatives, ce qui représente 25 % de nos effectifs.

Du point de vue de la gouvernance, nous défendons les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité dans la conduite de nos activités. En 2025, nous avons considérablement renforcé et réorganisé notre gouvernance concernant le développement durable, suite à l'intégration de Degroof Petercam. Plusieurs comités ont été restructurés afin d'établir un modèle de gouvernance efficace et robuste, capable de piloter les risques et d'accompagner notre stratégie de durabilité. La plus haute instance – le Comité Finance Durable – réunissant les responsables de tous les métiers, se réunit trois fois par an. Par ailleurs, une formation a été proposée aux membres de nos Conseils d'administration, dédiée au développement durable et aux enjeux climatiques, à la fois pour Indosuez mais aussi au-delà.

Dans un paysage économique, géopolitique et réglementaire qui continue d'évoluer rapidement, nous continuerons à nous concentrer sur le renforcement de nos responsabilités, l'amélioration de la formation en matière de développement durable de nos équipes, et l'information de nos clients sur cette dimension devenue essentielle à la gestion de leur fortune.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Une transition durable est un parcours collectif dans lequel toutes nos parties prenantes doivent être accompagnées et soutenues pour réussir. Indosuez s'engage donc à encourager et permettre pour tous des comportements plus responsables.

Collaborateurs

En tant qu'employeur inclusif et socialement responsable, Indosuez met en œuvre un large éventail d'initiatives pour accompagner son personnel, sous l'impulsion de la Direction des Ressources Humaines, autour de deux axes :

1. L'égalité des chances (mixité avec plus de 45 % de femmes dans les instances dirigeantes ; briser le plafond de verre avec le programme Tremplin ; l'accompagnement de nos talents à travers le programme de mentorat ou le séminaire Together ; des plans de successions équilibrés et un plan Jeunesse volontariste, avec plus de 500 jeunes recrutés entre 2022 et 2025...),
2. Une culture apprenante et de développement des compétences (plus de 60 % d'activation de comptes LinkedIn Learning ; 1ère édition des Mobilijobs by Indosuez en 2025...).

Chaque année, une enquête mondiale invite tous les employés à partager leurs points de vue et leurs attentes concernant la stratégie, les opérations internes et les objectifs d'Indosuez. Les résultats sont analysés et communiqués aux collaborateurs et au Comité de Direction Générale, alimentant ainsi notre démarche d'amélioration continue. En 2025, la participation à cette enquête a atteint un taux de 82 %.

Des efforts importants ont été déployés pour renforcer notre culture d'entreprise commune. Plus de 500 managers ont participé à deux webinaires organisés en septembre 2025, dédiés à ce thème. Notre culture est ancrée dans les valeurs d'ETHICA – Excellence – Teaming up – Humane – Intrapreneurial – Client centric – As one. Maintenir un haut niveau d'engagement des collaborateurs, c'est aussi offrir un ensemble complet et attractif de rémunérations et d'avantages sociaux, y compris des régimes de congés parentaux favorables et des couvertures d'assurances complémentaires dans l'ensemble du groupe en cas d'accident de la vie.

Clients

Nous accompagnons nos clients dans leur transition durable grâce à des rendez-vous individuels, des conférences et des séances de sensibilisation ainsi qu'à l'échange régulier d'études et d'expertises de marché. Chez Indosuez, nous sommes persuadés que le dialogue avec nos clients est la partie la plus matérielle de notre activité. Au-delà de l'offre de solutions adaptées, intégrant la durabilité, c'est la qualité du dialogue entretenu avec eux qui importe le plus, qui permet d'expliquer objectivement et de manière transparente comment les considérations de durabilité peuvent avoir des conséquences sur leur fortune mais aussi quel impact ont leurs investissements sur l'environnement. Au cours des deux dernières années, Degroof Petercam a fortement investi dans le développement de compétences liées au développement durable au sein de ses équipes dédiées aux clients. Cette démarche est désormais adoptée dans les autres entités du groupe Indosuez pour favoriser encore l'appropriation de cette thématique. En 2025, d'importants efforts de formation au développement durable (pour la plupart obligatoires) ont été déployés, y compris pour nos Administrateurs.

Sociétés dans lesquelles nous investissons

Au travers de notre activité de gestion d'actifs, chez Degroof Petercam Asset Management (DPAM) notamment, nous nous efforçons d'agir en tant qu'actionnaire responsable et actif. Cela renforce notre capacité à influencer les stratégies à long terme des entreprises, à soutenir leur transition et à maintenir un dialogue constructif et tourné vers l'avenir. L'actionnariat actif comprend à la fois le vote en assemblée générale annuelle et le dialogue direct avec les équipes dirigeantes des entreprises pour promouvoir le développement durable et encourager des parcours de transition plus ambitieux.

1. Vote : La cohérence de notre stratégie de vote est essentielle pour défendre nos engagements en matière de responsabilité Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Notre approche repose sur un vote actif, éclairé par l'expertise de nos équipes et de partenaires externes, afin d'accompagner la transition climatique et d'exiger des organes de décision un haut niveau de responsabilité face aux enjeux ESG. Présente sur les principaux marchés mondiaux (Amérique, Europe et Asie), notre politique se distingue par des prises de position indépendantes, guidées par nos convictions. Nous instaurons un dialogue direct et continu avec les entreprises pour promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance, jouant pleinement notre rôle d'acteur financier durable. Au cours de l'exercice 2025, nous avons participé aux assemblées d'actionnaires de 1257 sociétés, statuant sur 19953 résolutions.

2. Engagement : L'engagement constitue le pilier central de notre démarche d'investisseur responsable, visant à accompagner les entreprises et les pays dans leur transition et à répondre efficacement aux enjeux ESG, plutôt que de les exclure. Malgré un contexte politique parfois moins propice à l'expression publique sur l'engagement collaboratif, nous demeurons pleinement impliqués dans les principales initiatives du marché. Notre engagement se veut global et cohérent, avec pour objectif de réduire les impacts négatifs liés à certaines activités de nos investissements, tout en agissant sur nos priorités : le climat, la biodiversité, les droits humains et la bonne gouvernance. Au cours de l'année 2025, nous avons mené des actions d'engagement actives auprès de 220 entreprises, avec un dialogue constructif et durable, afin de favoriser l'adoption des meilleures pratiques. Cet engagement continu témoigne de notre responsabilité fiduciaire et de notre détermination à générer un impact positif et mesurable sur l'ensemble de nos investissements.

Finance durable plus largement

L'adhésion de notre principale société de gestion, DPAM, aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies souligne notre volonté plus large de promouvoir les principes ESG dans le secteur financier et au-delà. En juin 2025, CFM Indosuez a été un sponsor actif du Blue Economy and Finance Forum à Monaco, dans le cadre de la conférence des Nations unies sur les océans. Cet engagement vient naturellement compléter notre partenariat de longue date avec l'Institut océanographique, lancé en 2020, visant à explorer comment les acteurs financiers peuvent contribuer au développement d'une économie bleue durable.

En 2025, d'importants efforts de formation au développement durable ont été déployés, y compris pour nos Administrateurs.

PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES

Au-delà de notre propre empreinte opérationnelle, notre impact le plus significatif se situe en aval de la chaîne de valeur via nos portefeuilles de financements et d'investissement, tant au plan environnemental que sociétal.

Le premier domaine à considérer est celui des crédits immobiliers, qui représente la majorité de nos encours. En 2025, une première initiative a été lancée au niveau du Groupe, demandant aux équipes de collecter les Certificats de Performance Énergétique (ou équivalent) pour tous les biens financés à partir de 2026. Cela marque une nouvelle façon de travailler pour nos équipes, qui vont désormais discuter avec leurs clients de la performance énergétique de leur patrimoine immobilier et, dans certains cas, proposer que des travaux d'amélioration soient réalisés.

La deuxième composante, la plus matérielle, provient de la gestion des actifs de nos clients, qui dépassent 200 milliards d'euros et génèrent indirectement des émissions de gaz à effet de serre significatives. Nos actions en la matière représentent sans aucun doute notre contribution la plus décisive au développement durable. Nous surveillons de près, atténuons et améliorons continuellement notre compréhension des principaux impacts négatifs associés à nos investissements.

Pour traduire l'ambition Net Zero du groupe Crédit Agricole, reprise à notre compte, nous continuerons à nous appuyer sur notre approche existante, en tirant parti de l'expertise de notre principal gestionnaire d'actifs, DPAM. DPAM elle-même continue d'être engagée dans ses objectifs et plans Net Zero tels qu'annoncés en novembre 2022. Notre plan d'actions prévoit notamment l'intégration d'indicateurs d'alignement à la trajectoire carbone ainsi que d'analyses approfondies au sein de notre univers d'investissement. Au-delà des approches d'exclusions, nous considérons que l'évaluation des enjeux ESG constitue une dimension incontournable de notre analyse fondamentale. Examiner des indicateurs clés de durabilité, tels que les trajectoires carbone, la consommation d'eau ou l'efficacité dans l'utilisation des ressources, nous permet d'appréhender plus finement la qualité des modèles d'affaires et leur capacité à créer de la valeur de manière résiliente et responsable. L'intégration de ces éléments vient ainsi enrichir notre lecture des fondamentaux financiers, qui demeurent le socle de nos décisions d'investissement.

Tout au long de l'année 2026, notre nouvelle méthodologie ESG sera déployée dans nos offres durables. L'expertise de DPAM, illustrée par sa première place dans le classement Responsible Investments Brands Index TM 2025, pour la deuxième année consécutive, sera un facteur clé de cette transition.

Suite à la fusion d'Indosuez et de Degroof Petercam, un travail important a été entrepris pour assurer le meilleur continuum de produits et de services pour nos clients, avec la durabilité à son cœur pour refléter les préférences individuelles des clients. Fin 2025, 87 % des fonds publics du Groupe intégraient des considérations ESG.

Outre la réduction des impacts négatifs, Indosuez promeut également les impacts positifs au travers d'un ensemble de stratégies d'investissement orientées sur l'impact (qualifiées article 9 au sens de la réglementation SFDR).

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement patrimonial holistique qu'Indosuez offre à ses clients, nous avons développé un service de conseil en philanthropie. En effet, nombreux sont nos clients qui souhaitent donner davantage de sens à leur patrimoine en mettant tout ou partie de celui-ci au service de projets philanthropiques ou d'intérêt général. Les objectifs de ces projets peuvent être très divers : intégration sociale, éducation, santé, préservation de l'environnement, promotion du patrimoine culturel, ... Quel que soit le thème de l'initiative philanthropique et son ampleur géographique, nos équipes de wealth structuring et de conseil en philanthropie sont à même d'accompagner ensemble nos clients dans la mise en œuvre de leurs projets. Grâce à l'expérience de terrain de nos équipes, acquises notamment au sein de nos trois fondations, notre accompagnement est double et couvre tant le projet philanthropique lui-même (orientation stratégique des projets, contacts avec le tissu associatif, mesure d'impact, ...) que la manière de le structurer juridiquement en fonction de l'environnement du client et de sa famille, et des caractéristiques du projet lui-même.

Nombreux sont nos clients qui souhaitent donner davantage de sens à leur patrimoine en mettant tout ou partie de celui-ci au service de projets philanthropiques ou d'intérêt général.

PRIORITÉS POUR 2026

L'année dernière, nos efforts ont été principalement consacrés à l'intégration de Degroof Petercam et DPAM au sein d'Indosuez. Avec cette phase essentielle désormais achevée avec succès, nous sommes prêts à accélérer en capitalisant sur les savoir-faire, compétences et atouts combinés d'Indosuez, Degroof Petercam et Crédit Agricole.

Dans un paysage économique, géopolitique et réglementaire qui continue d'évoluer rapidement, nous continuerons à nous concentrer sur le renforcement de nos responsabilités, l'amélioration de la formation en matière de développement durable de nos équipes, et l'information de nos clients sur cette dimension devenue essentielle à la gestion de leur fortune.

Notre ambition est d'ancrer la durabilité de manière pragmatique et significative dans nos activités, décisions et développements – toujours au service des meilleurs intérêts de nos clients et de la société.

CO ₂ (tonnes)	2024
Scope 1 & 2	4 420
Infrastructures de l'entreprise	3 109
Flotte de véhicule	989
Autre	322
Scope 3	60 389
Achats de produits et de services	46 702
Biens d'équipements	8 128
Déplacements domicile-travail	3 053
Déplacements professionnels	1 766
Activités liées à l'énergie	1 283
Déchets	456
Services digitaux	1
Total	64 809

EN RÉSUMÉ :

- Baisse de 28 % de la consommation d'électricité entre 2019 et 2025*
- Diminution de 37 % des émissions liées aux déplacements en avions entre 2019 et 2025*
- Stratégie de compensation carbone lancée à travers Carbioz dans le cadre du « Label Bas Carbone » français
- Expertise ESG interne renforcée (87 % des fonds publics gérés sont art.8/9)
- Gouvernance ESG améliorée
- Formation d'une demi-journée sur le changement climatique proposée à tous les Administrateurs (35 participants)
- Cadre de durabilité établi pour les prêts immobiliers (Min. 80 % des nouveaux crédits immobiliers résidentiels avec un Certificat de Performance Énergétique « D »)
- 82 % des collaborateurs ont participé à l'enquête interne annuelle
- 45 % de femmes au sein des Comités de Direction
- Environ 3 millions d'euros de subventions accordées à 83 projets dans le monde
- Plus de 1 100 collaborateurs ont participé à des projets RSE au sein du groupe
- Bilan carbone complet lancé pour l'ensemble du groupe
- DPAM de nouveau classée première dans l'indice Responsible Brand 2025
- 9 prix majeurs accordés à Indosuez Investment Management en 2025, dont 4 prix ESG

(*) hors Degroof Petercam, intégré au groupe en 2024

03.

Rapport d'activité CA Indosuez (Switzerland) SA



← Billet de la Banque d'Indochine.

CA Indosuez (Switzerland) SA

Une sécurité garantie
par notre appartenance
à l'un des groupes bancaires
les plus solides au monde.

Une gamme de produits
et de services à forte valeur
ajoutée, accessible dans
toutes les implantations.

Une organisation
à taille humaine permettant
une approche client
personnalisée.

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2025 un résultat opérationnel de CHF 65,8 millions et un bénéfice net de CHF 54,1 millions. Présent depuis 150 ans dans le pays, avec 849 collaborateurs et CHF 1 493 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur et figure parmi le TOP 3 des banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de deux grands domaines d'activité: la Gestion de Fortune; et le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale. Ils sont complétés par une fonction coverage des grandes entreprises et des institutions financières.

Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats réguliers tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie dans trois implantations à Genève, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la gestion de fortune, en Asie, à Hong Kong RAS et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi et Dubaï. Par ailleurs, elle bénéficie d'une représentation au Brésil depuis 2008 via Banco Crédito Agricole Brasil S.A.

Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

La combinaison de ces atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.

→ Suisse: agence du Crédit Lyonnais de Genève.
Carte postale, début du 20^e siècle.

« La dynamique positive a permis de poursuivre notre expansion, tant organique qu'externe, tout en réaffirmant la solidité et la résilience de notre modèle d'affaires. »



Jean-François Abadie
Président du
Conseil d'administration
CA Indosuez
(Switzerland) SA



Marc-André Poirier
Directeur Général
CA Indosuez
(Switzerland) SA

Message des dirigeants CA Indosuez (Switzerland) SA

2025 a marqué une phase de renforcement et d'expansion pour CA Indosuez (Switzerland) SA, confirmant la pertinence de la transformation engagée en 2023. Les résultats remarquables de notre activité de Banque privée se sont traduits par une progression significative du Résultat Brut d'Exploitation. Cette dynamique positive a permis de poursuivre notre expansion, tant organique qu'externe, tout en réaffirmant la solidité et la résilience de notre modèle d'affaires.

Une opération de croissance structurante

L'acquisition de Banque Thaler SA s'est imposée comme l'événement phare de l'année. Cette opération, véritable levier de croissance, renforce notre position sur le marché suisse et réaffirme notre rôle d'acteur incontournable de la gestion de fortune en Europe. Indosuez confirme ainsi son rôle de consolidateur, en Suisse comme en Europe. Fait remarquable : l'ensemble du processus de fusion a été mené à bien en moins d'une année, illustrant la mobilisation exemplaire de nos collaborateurs et l'efficacité de notre organisation. Le 16 février 2026, nous avons ainsi finalisé cette opération et accueilli l'ensemble des collaborateurs de Banque Thaler SA dans nos bureaux de Genève et Zurich, à l'issue de la migration des systèmes informatiques et bancaires. Les actifs sous gestion de la Banque atteignent désormais CHF48.6 milliards, portés par une stratégie centrée sur la proximité client, l'agilité et l'expertise des équipes locales ainsi qu'une offre de services parmi les plus complètes du secteur.

Performance commerciale et résultats financiers

CA Indosuez (Switzerland) SA a largement atteint l'ensemble des objectifs du Plan à moyen terme Ambitions 2025, une réussite qui reflète la pertinence de notre offre et notre capacité à fournir des solutions sophistiquées, élaborées de manière collaborative par l'ensemble de nos métiers et fonctions. Malgré un environnement incertain, 2025 a été marquée par une excellente dynamique commerciale pour la Banque privée, avec des résultats records et une nette amélioration du ratio coûts/revenus. Les encours sous gestion et les revenus ont dépassé les objectifs, grâce à la mobilisation de nos équipes en Suisse, au Moyen-Orient et en Asie.

Diversification et stabilité du modèle

La Banque Privée et la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) ont, cette année encore, affiché des trajectoires de performance distinctes. Cette relative décorrélation entre les résultats des deux pôles d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA constitue un élément stabilisateur pour notre modèle, permettant à la Banque de préserver sa solidité, même lorsque l'un des métiers évolue dans un environnement de marché moins favorable. En 2025, la BFI a su adapter son organisation dans un contexte de marché complexe, tout en élargissant sa couverture auprès des institutions financières.

Reconnaissance et distinction

Enfin, cette réussite collective a été saluée par de nombreuses reconnaissances qui viennent récompenser l'excellence et le professionnalisme de l'ensemble de nos équipes.

Dans un environnement économique qualifié par nos économistes de « recalibrage », le nouveau Plan à moyen terme du groupe ACT 2028 trace une feuille de route dont l'ambition est d'affirmer durablement notre leadership dans nos marchés prioritaires, Europe, Asie et Moyen-Orient. Alors que CA Indosuez (Switzerland) SA s'apprête à célébrer son 150^{ème} anniversaire en Suisse en 2026, la Banque assumera un rôle central, incarnant à la fois l'héritage et les valeurs d'excellence qui la caractérisent.

La gestion de fortune



Isabelle Jacob-Nebout
Directrice Wealth Management
CA Indosuez (Switzerland) SA

L'année 2025 s'est distinguée par une accélération sans précédent des mutations économiques, politiques et technologiques à l'échelle mondiale. Dans un environnement exigeant marqué par une forte volatilité des marchés, une montée des incertitudes géopolitiques et la reconfiguration des chaînes de valeur, l'activité de gestion de fortune de CA Indosuez (Switzerland) SA a accéléré sa trajectoire de développement, en s'appuyant sur la solidité de son modèle, la confiance de ses clients et la mobilisation de ses équipes.

PERFORMANCES ET DYNAMIQUE COMMERCIALE

En 2025, CA Indosuez (Switzerland) SA a enregistré une collecte nette de plus de 2,7 milliards de CHF auprès de nouveaux clients, tant sur le booking suisse qu'asiatique. Cette dynamique s'est traduite par une activité transactionnelle soutenue et une collecte positive sur l'ensemble de nos marchés, confirmant la pertinence de notre stratégie de croissance sélective et de diversification.

INTÉGRATION STRATÉGIQUE DE LA BANQUE THALER

Avec l'acquisition de la banque genevoise Thaler, CA Indosuez (Switzerland) SA a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. Cette opération majeure porte nos actifs sous gestion à près de 48,6 milliards de CHF et renforce notre positionnement auprès d'une clientèle complémentaire, en ligne avec la stratégie du groupe Indosuez.

Banque Thaler se distingue par une équipe de professionnels expérimentés, très proches de leurs clients, et par une culture entrepreneuriale et agile, précieuse dans un marché compétitif. Un esprit qui s'inscrit pleinement dans l'ADN d'Indosuez. Banque Thaler apporte également une expertise en gestion de mandats sophistiqués complémentaire à celle d'Indosuez et une qualité d'accompagnement client qui s'intègre harmonieusement à notre modèle. Plus qu'une opération de croissance externe, cette

intégration traduit notre volonté de renforcer notre présence en Suisse tout en élargissant notre base de clientèle à l'international, notamment vers l'Europe du Nord, dans le prolongement de l'acquisition de Degroof Petercam par le groupe Indosuez.

CROISSANCE EN SUISSE ET OUVERTURE À LUGANO

Le marché suisse demeure au cœur de notre stratégie, et l'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif de notre présence locale. Outre Genève et Zurich, nous avons investi à Lugano avec la constitution d'une équipe dédiée de banquiers chevronnés, afin de mieux servir la clientèle tessinoise et transfrontalière. Cette implantation nous permet de couvrir l'ensemble du marché suisse dans toute sa diversité.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET SYNERGIES

En Asie, l'année 2025 a vu l'arrivée de nombreux spécialistes au sein de nos équipes à Hong Kong et Singapour, signe du renforcement de notre ancrage dans la région. Cette année, Indosuez a célébré le 120ème anniversaire de sa présence à Singapour, réaffirmant ainsi sa position de plus ancienne banque française du pays.

Au Moyen-Orient, nous avons célébré un demi-siècle de présence aux Émirats Arabes Unis, illustrant ainsi notre position d'acteur historique dans la région. Début 2026, la nomination d'un duo de managers chevronnés a permis de renforcer notre gouvernance locale, tandis que les nouvelles synergies entre les différentes entités du groupe Crédit Agricole offrent à nos clients un accès élargi à l'ensemble de nos expertises.

Enfin, notre activité auprès des gérants de fortune indépendants a connu une progression remarquable, avec une collecte record de CHF 1.100 milliard et des transactions complexes portées notamment par notre équipe dédiée au marché du Moyen-Orient. Ce résultat illustre la solidité de notre partenariat avec ces

acteurs clés et notre capacité à accompagner des opérations sophistiquées, tout en consolidant notre position sur ce segment stratégique du marché, au cœur de notre Plan à Moyen Terme Ambitions 2025 : « Accélération Transformation Cohésion ». Dans tous nos marchés, les synergies avec les autres entités présentes (notamment Crédit Agricole, Amundi, CACEIS ou CA next bank en Suisse) se sont intensifiées, que ce soit à travers des initiatives conjointes favorisant l'innovation ou par la complémentarité de nos offres.

ACCÉLÉRER LA CONQUÊTE

Afin d'accélérer la conquête de nouveaux clients, Indosuez a choisi de différencier sa proposition de valeur à destination des grands clients et de la nouvelle génération. Cette évolution vise à répondre à la transformation des attentes, notamment celles de nouvelles générations et à accompagner la croissance soutenue du segment UHNW.

ACCOMPAGNER LE GRAND TRANSFERT DE RICHESSE

Le secteur de la gestion de fortune connaît une transformation profonde, portée par le plus important transfert intergénérationnel de richesse jamais observé. Face à ces enjeux, Indosuez a développé des initiatives innovantes telles que la Nextgen Academy, conçue pour préparer la nouvelle génération à la transmission du patrimoine familial. Ce programme, élaboré en partenariat avec l'INSEAD permet aux participants d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux de gouvernance et de développer leur leadership. Dans un contexte où la capacité à accompagner la Nextgen devient un facteur clé de différenciation, Indosuez confirme ainsi son engagement à répondre aux attentes d'une clientèle internationale pointilleuse et contribuer à la pérennité des entreprises familiales.

CONNECTING OUR GLOBAL LEADERS IN WEALTH

En 2025, Indosuez a renforcé la couverture de sa clientèle Key Clients – Ultra High Net Worth Individuals, External Wealth Managers et Professionnels de l'Investissement – en structurant davantage sa communauté de banquiers. Cette démarche a permis de mieux répondre aux attentes de ce segment stratégique, tout en favorisant le cross-selling et la collaboration multi-places. Cette initiative pose les bases de la stratégie Key Clients du Plan Moyen Terme 2028 et confirme l'ambition d'Indosuez de devenir un partenaire de référence pour les clientèles les plus sophistiquées.

PERSPECTIVES 2026

Dans un environnement en mutation rapide, CA Indosuez (Switzerland) SA aborde 2026 avec confiance et ambition. Nos priorités stratégiques s'articulent autour de la consolidation de nos résultats, de l'intégration réussie de Banque Thaler, de la poursuite de l'innovation et du renforcement de la relation client.

2026 sera également marquée par deux jalons majeurs : la célébration des 150 ans de la banque en Suisse et les 25 ans de notre offre Private Markets, qui a franchi le seuil des CHF 11 milliards d'actifs sous gestion cette année. Ces anniversaires témoignent de la capacité d'Indosuez à innover et à accompagner ses clients sur le long terme, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices. Notre engagement, la pertinence de notre stratégie et de notre offre sont reconnus par les professionnels du secteur, comme en témoignent les distinctions de « Meilleure Banque privée étrangère 2026 » et « Best Boutique Private Banque Asie du Sud Est » décernées par nos pairs.

Notre modèle d'affaires, adossé à la solidité du groupe Crédit Agricole, nous permet d'offrir à nos clients un cadre sécurisé, pérenne et protecteur, tout en poursuivant notre engagement en faveur de la transparence, de la responsabilité et de la création de valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes.

« Afin d'accélérer la conquête de nouveaux clients, Indosuez a choisi de différencier sa proposition de valeur à destination des grands clients et de la nouvelle génération. »



La Banque de Financement et d'Investissement



Mikhail Galstov

Responsable de la Banque de Financement et d'Investissement en Suisse

L'environnement économique de l'année 2025, marqué par des incertitudes politiques accrues et des conflits géopolitiques, a eu un impact significatif sur le marché des matières premières confronté à une chute généralisée des prix, en particulier du pétrole, et par une faible volatilité. Les importantes réserves de trésorerie générées par nos clients au cours des années exceptionnelles 2022-2023 ont réduit leurs besoins de financement auprès de leurs banques partenaires. Dans ce contexte, la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) au sein de CA Indosuez (Switzerland) SA a dû réagir pour atténuer l'impact de la sous-performance du secteur des matières premières.

RÉÉQUILIBRAGE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'année 2025 a été une année de transition pour notre franchise, marquée par un rééquilibrage de notre modèle économique vers des *business corporate* plus prévisibles avec des entreprises suisses et multinationales basées en Suisse, en plus de notre expertise reconnue dans le financement des matières premières. Un autre axe de développement a été la mise en place d'un pôle *Coverage* dédié aux Institutions Financières (*FI Coverage*), c'est-à-dire les banques, les compagnies d'assurance et les fonds d'investissement. Une équipe locale avec un focus spécifique sur les institutions financières suisses a ainsi été créée pour renforcer notre proximité avec les principaux acteurs institutionnels suisses. Désormais, l'équipe *FI Coverage* propose depuis Genève et Zurich une gamme complète de produits d'investissement, de financement et de marché de capitaux, ainsi que des services de conseil, correspondant aux besoins de nos clients institutionnels.

L'année écoulée a également été marquée par le renforcement de nos équipes *Corporate Coverage* basées à Genève et à Zurich. Leur engagement et leur expertise ont joué un rôle clé dans la réalisation de grands succès commerciaux, tels que plusieurs

mandats sur le marché de la dette publique (Debt Capital Markets) auprès de nos clients stratégiques. Les équipes ont également concrétisé l'*onboarding* de plusieurs nouveaux clients notamment en Suisse alémanique, affirmant notre agilité dans un environnement de marché de plus en plus exigeant. Cette dynamique s'est inscrite en parfaite synergie avec nos départements spécialisés sur le terrain, notamment *Trade and Export Finance*, *Cash Management and Receivables* et *Supply Chain Finance*.

A ce titre, l'exécution d'un mandat de Gestion de Trésorerie (Cash Management) d'envergure avec un client stratégique a constitué un tournant décisif, nous permettant une croissance durable de ce produit à moyen terme, avec l'ambition d'offrir à nos clients la solution « *best in class* » conforme à leurs attentes et aux standards élevés du groupe Crédit Agricole.

2025 RÉSULTATS ET GESTION DES RISQUES

Si les résultats 2025 sont restés inférieurs aux niveaux de 2024, la rentabilité de notre franchise a été satisfaisante et a démontré la résilience de notre modèle économique. Les succès commerciaux de nos équipes *Corporate Coverage* nous ont permis d'atténuer l'impact de la sous-performance du secteur des matières premières et la transformation susmentionnée devrait encore réduire notre dépendance aux cycles des matières premières.

Dans cet environnement difficile, le succès de notre événement clientèle « Traders Lunch », organisé lors de la Commodity Week à Genève, a confirmé notre position forte et notre engagement continu au sein de l'écosystème financier suisse orienté vers les traders de matières premières.

Grâce à une gestion des risques rigoureuse et un suivi constant de nos transactions et de nos contreparties directes et indirectes, aucun défaut de crédit n'est survenu.

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN DÉFI MAJEUR POUR L'AVENIR

En 2025, la BFI a renforcé son soutien auprès des clients engagés dans la transition énergétique et la décarbonation de l'ensemble de leur chaîne de valeur. Nos spécialistes ont mis en place des indicateurs de performance ESG sur un grand nombre de prêts syndiqués. Plus particulièrement dans le domaine du trading de matières premières, notre Banque est pionnière dans le suivi des émissions de CO2 de son portefeuille Energie, Métaux et matières premières agricoles. Ainsi, en 2022, nous avons conclu un partenariat avec CarbonChain, qui nous a permis de mesurer l'empreinte CO2 de toutes les transactions bilatérales financées. Cette initiative, qui permet de mesurer avec précision l'évolution de la décarbonation du portefeuille, s'appuie sur une méthodologie spécifique de comptabilisation des émissions carbone établie par notre Banque conjointement avec d'autres banques de premier plan actives dans le secteur du négoce de matières premières.

ACCÉLÉRATION DE LA DIGITALISATION

En Février 2025, la BFI a accueilli le séminaire « L'âge numérique GAFTA » et a signé une lettre d'engagement sectoriel pour promouvoir la numérisation du commerce agricole international. Dans cette dynamique, la Banque a été parmi les premières à déployer la plateforme de connaissements maritimes électroniques SECRO, offrant à nos clients des solutions innovantes en *Trade Finance*. KOMGO SA, société dont la BFI est l'un des actionnaires et dont les produits sont largement utilisés par nos clients pour la gestion des transactions Trade Finance, s'est vu décerner le Grand Prix de l'Économie Genevoise 2025, soulignant ainsi notre rôle de leader dans l'innovation digitale.

¹ GAFTA (Grain and Feed Trade Association) est une organisation professionnelle qui rassemble les principaux acteurs du commerce agricole mondial, ses membres représentant environ 80 % des échanges mondiaux de céréales.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ ET RÉSILIENT ET DES AMBITIONS À MOYEN TERME

En cohérence avec le Plan Moyen Terme du groupe Crédit Agricole jusqu'en 2028 (« Act 2028 »), nous poursuivons une stratégie ambitieuse et durable visant une croissance maîtrisée, et tirant parti de la solidité de notre portefeuille, de notre proximité avec nos clients, de notre expertise reconnue dans les secteurs de l'économie réelle et de la solidité de notre réseau international.

Si les incertitudes économiques restent un facteur constant à prendre en considération, nous comptons sur l'excellence opérationnelle de nos spécialistes proposant des produits et des solutions de plus en plus pertinents et innovants, notamment en termes ESG. Face aux défis d'un monde en constante évolution, nos clients peuvent compter sur nos équipes d'experts pleinement investies à leur service. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de nos collaborateurs pour le travail remarquable qu'ils ont accompli en 2025, ainsi qu'à notre Direction et à nos actionnaires pour leur soutien indéfectible.

« Si les incertitudes économiques restent un facteur constant à prendre en considération, nous comptons sur l'excellence opérationnelle de nos spécialistes proposant des produits et des solutions de plus en plus pertinents et innovants »

Démarche RSE: les réalisations de CA Indosuez (Switzerland) SA en 2025

Notre raison d'être
« agir chaque jour
dans l'intérêt de nos clients
et de la société »
est inscrite au cœur
du projet d'entreprise du
groupe Crédit Agricole.

RAPPORTS EXTRA-FINANCIERS

Rapport sur les devoirs de diligence en matière de minerais, métaux et travail des enfants, voir pages 46 et 47.

CA Indosuez (Switzerland) SA est intégrée dans les exigences de divulgation de sa maison mère CA Indosuez, qui reporte dans le Rapport de Durabilité (CSRD) de sa maison mère CA CIB, consultable en ligne dans son document d'enregistrement universel 2025.

Notre engagement *sociétal*

- Nomination d'une **Responsable Finance durable** au 1^{er} septembre 2025.
- Mise en place d'une **politique achats responsables**.
- **Troisième édition du "Mois de la Santé"** : un programme organisé autour de 9 ateliers de nutrition et de sensibilisation aux premiers secours. Des livraisons de fruits frais hebdomadaires ont également été organisées durant toute la durée de l'évènement dans les différents étages des bâtiments.
- **8 nouvelles certifications CWMA** (Certified Wealth Management Advisor) en Suisse, portant ainsi à 87 le total de collaborateurs certifiés par ce label de référence sur la place suisse. Il comprend un volet sur la finance durable permettant de nourrir leurs échanges avec les clients sur cette thématique.
- **Organisation de web conférences** pour les collaborateurs sur le thème de :
 - l'eau et la santé planétaire,
 - la protection de la Méditerranée,
 - sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de la prostate dans le cadre d'Octobre Rose et Movember,
 - la finance durable et l'investissement à impact.
- **Ateliers collaborateurs** : récolte de miel, réparation de vélos.
- **Renforcement de la politique Green IT** : revalorisation de 1364 matériels (756 ordinateurs portables, 137 stations de travail, 471 PC de bureau).
- **Réduction de l'empreinte immobilière** avec la cession d'un bâtiment à Genève et le déménagement à Singapour dans un bâtiment plus performant en matière énergétique.
- **Réalisation d'un bilan carbone**.
- **Nombreuses actions philanthropiques** : collecte de vêtements pour des associations locales en Suisse et à Singapour, opération "Cadeaux du cœur" en partenariat avec la Croix Rouge Genevoise et Caritas Zurich, collecte de don dans le cadre de l'incendie de Tai Po à Hong Kong.
- **Partenariat Swim4lemanhope** : nage en relais solidaire pour lever des fonds au bénéfice des enfants en rémission du cancer.
- **Partenariat avec Eco-schools de J'aime ma planète**, un programme qui éduque de manière participative au développement durable dans les écoles de Suisse.
- **Renouvellement des partenariats culturels** en Suisse et en Asie : le Ballet du Grand Théâtre de Genève, Art en Vieille-Ville et Tai Kwun à Hong Kong.

Notre engagement *sociétal au travers la Fondation Indosuez Suisse*

Plus de 250 participants* aux journées de volontariat soit 21 projets soutenus parmi 16 associations locales en Suisse. Nouveauté cette année : volontariat parent-enfant.

Sept nouveaux projets financés : Ecoformation, Syin-Lu Social Welfare Foundation, L'Upcyclerie Caritas Genève, Nordesta, Enfants du Vietnam, La Chenille Bleue, La Jouetterie de Carrefour-rue Coulou.

Jusqu'à deux journées offertes pour effectuer une action solidaire ou du mécénat de compétences.

*incluant Azqore et CACEIS

Notre engagement *humain*

- Trois collaboratrices ont participé cette année au **programme Tremplin**, portant le total de collaboratrices impliquées à 60 depuis le lancement en 2020. L'objectif de ce programme est d'accompagner des femmes identifiées comme talents dans leur 1ère partie de carrière.
- 26 équipes représentant plus de 150 collaborateurs ont pu bénéficier d'un **coaching d'équipe** en 2025. Depuis le lancement du projet, ce sont plus de 70 équipes représentant un total de plus de 650 collaborateurs qui ont bénéficié de ce coaching.
- Le programme de **mentorat** a permis cette année à sept collaboratrices et collaborateurs d'être accompagnés par des managers expérimentés sur une durée de 6 mois, portant le total de collaborateurs impliqués à 21 sur les trois dernières années.
- 356 collaborateurs ont bénéficié du **forfait mobilité** avec une contribution de la banque pour leur abonnement de transports publics.
- Indosuez continue à être le **1^{er} employeur de stagiaires V.I.E.** en Suisse (Volontariat International en Entreprise).
- La diversité de genre est présente, avec **44 % de femmes occupant des postes managériaux et 29 % siégeant au sein des instances dirigeantes**.
- **Franco Solidaire** (arrondi sur salaire) : près de CHF 10 000 collectés au bénéfice de l'Association Stop Suicide qui a pour mission de prévenir le suicide des 15-29 ans par différents projets et en intervenant dans les établissements scolaires et universités de Suisse romande.
- **Préparation à la retraite** : un dispositif renforcé d'accompagnement aux futurs retraités au travers de la mise en place de deux programmes dédiés. Ainsi dès 55 ans, les collaborateurs peuvent participer à une formation pour aborder les questions de prévoyance et de fiscalité en préparation de leur retraite et dès 57 ans, ils peuvent participer à une deuxième formation pour aborder la retraite sous l'angle du bien-être et de la santé.

Rapport relatif à l'exercice 2025 sur la mise en œuvre des devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit à haut risque et en matière de travail des enfants selon les articles 964j à l du Code des obligations et de leur Ordonnance d'application (ODiTr)

Le présent Rapport couvre CA Indosuez(Switzerland)SA, en Suisse et à l'étranger, ainsi que ses filiales CA Indosuez Finanziaria SA et Thaler Private Capital SARL (ci-après collectivement la « Banque »).

MINERAIS ET MÉTAUX PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT

Parmi les produits physiques visés par les devoirs de diligence et de transparence, l'or est le seul produit sur lequel la Banque effectue des opérations. Elle n'exerce en revanche pas d'activité d'importation ou de transformation de cet or en Suisse.

La Banque n'est dès lors pas tenue à des diligences ou communications supplémentaires au sens des art. 964 k et l CO.

Cela étant, l'or qu'elle se procure provient presque exclusivement d'établissements bancaires établis en Suisse, assujettis au devoir de diligence et de transparence et qui ont publié un rapport confirmant qu'ils mettent en œuvre des dispositifs de diligence adéquats au regard des risques et conformes aux standards internationaux. Pour le reste, il s'agit d'or qu'elle achète à des clients à leur demande, en s'assurant préalablement qu'il est éligible à être racheté par ces autres établissements.

TRAVAIL DES ENFANTS

La Banque est faiblement exposée au risque de recours au travail des enfants.

En premier lieu, elle respecte en tant qu'employeur les dispositions en vigueur sur l'âge minimum d'admission à l'emploi dans tous ses pays d'implantation.

Ensuite, ses activités relèvent du secteur tertiaire, qui n'est pas directement lié à la production ou à la fourniture de biens et se concentre sur la fourniture de services, en l'occurrence de services qualifiés.

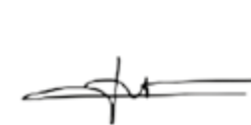
D'autre part, en tant que membre du groupe Indosuez Wealth Management, la Banque dispose d'un Code de conduite formalisant le socle de conduite éthique et professionnelle à respecter vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, incluant ses fournisseurs et prestataires. Ce document prescrit explicitement le respect des droits humains et des droits fondamentaux dans les relations avec toute partie prenante. Ce Code décline la Charte éthique du groupe Crédit Agricole, qui inscrit explicitement ses principes d'actions et de comportement dans le cadre des principes fondamentaux exprimés par différents textes internationaux, dont les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)¹.

A ce titre, la politique d'achat de la Banque impose expressément le principe de prise en compte, dans les différentes phases du processus standard d'achat de biens et de services, de la démarche RSE² du groupe Crédit Agricole. Ce dernier est par ailleurs signataire d'une charte sur les droits humains qui formalise son engagement à promouvoir le respect de ces droits dans ses domaines d'activité et ses sphères d'influence³.

Enfin, les biens et services que se procure la Banque n'apparaissent pas avoir été manifestement produits ou fournis en recourant au travail des enfants. La plupart de ses approvisionnements proviennent de pays présentant un risque réputé faible au regard de l'indice de l'UNICEF *Children's Rights in the Workplace index*. La Banque a instauré, via un outil Groupe, un criblage continu de ses fournisseurs au regard du risque de recours au travail des enfants. Les vérifications entreprises ne mettent pas en évidence de soupçon fondé de recours au travail des enfants en lien avec un produit ou un service particulier fourni.

La Banque a documenté ces constats et leur motivation par écrit conformément aux art. 5 et 7 ODiTr.

Elle n'est dès lors pas tenue à des diligences ou communications supplémentaires au sens des art. 964k et l CO.



Jean-François Abadie
Président du Conseil
d'administration



Marc-André Poirier
Directeur Général



Dounia Belghanem
Responsable
Finance durable

¹ <https://switzerland.ca-indosuez.com/pdfPreview/29220>

² Responsabilité sociale et environnementale.

³ <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/189196>

Gouvernance d'entreprise

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2025.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Structure Opérationnelle

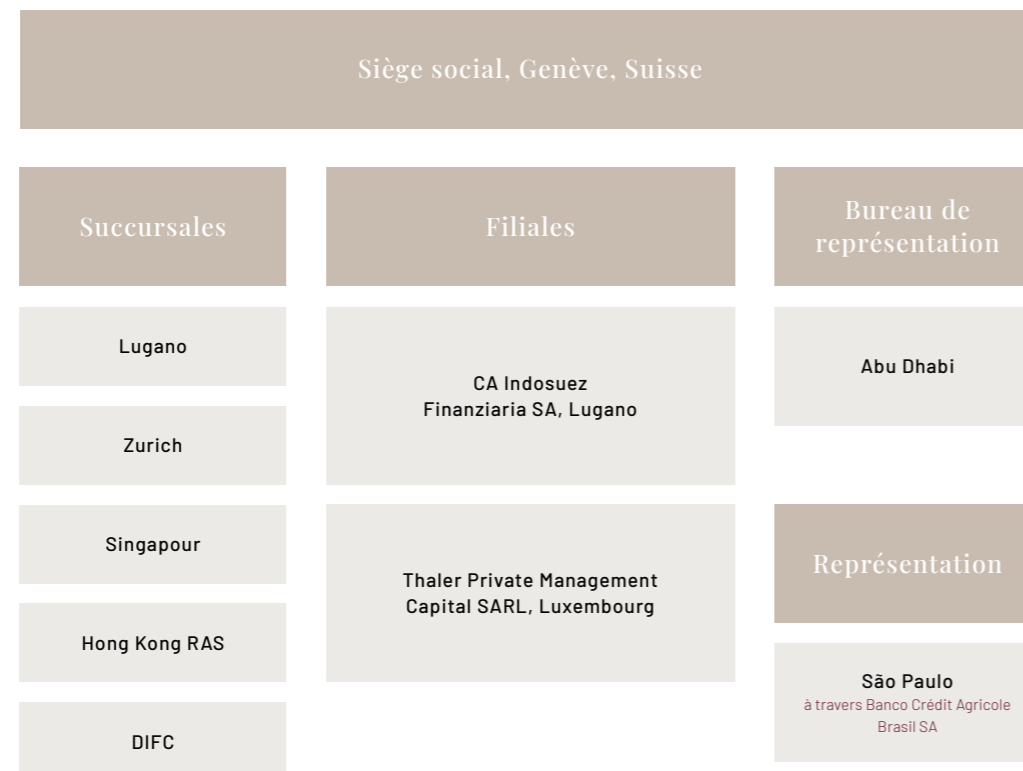
CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit Suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège, ses filiales et son réseau de succursales et un bureau de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance. L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'articule autour de ses organes et repose sur une structure par Métiers et par Fonctions ou regroupement de Fonctions de support et de contrôle dont les responsables rapportent au Directeur Général ou à un responsable qui lui rapporte directement. Les Métiers et Fonctions sont représentés directement ou indirectement au sein du Comité de Direction Générale.

Les organes comprennent l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration et ses Comités, le Comité de Direction Générale et l'Inspection Générale. Les filiales, les succursales et le bureau de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du métier correspondant à leur domaine d'activité.

L'année 2025 a été marquée par l'acquisition, puis la fusion par absorption de Banque Thaler SA (avec effet au 15 décembre 2025). Dans ce cadre, CA Indosuez (Switzerland) SA a acquis le 100 % du capital de Thaler Private Capital Management SARL, société à responsabilité limitée incorporée au Luxembourg. Cette filiale, a le statut d'associé gérant commandité d'un Fond Luxembourgeois – Thaler Private Fund SCA SICAV-RAIF – actif dans les activités de private equity.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA, conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend dès lors les sociétés contrôlées et implantations actives suivantes :

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA



CA Indosuez (Switzerland) SA et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de Consolidation

Le périmètre de consolidation réglementaire et prudentiel de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, toute société détenue directement ou indirectement à plus de 50 %. Du point de vue du périmètre de consolidation comptable suisse, voir section 5.7 de l'annexe aux Comptes annuels. Crédit Agricole SA publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100 % par CA Indosuez, société faitière qui regroupe et fédère en particulier les entités de gestion de fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale. CA Indosuez est détenue à 100 % par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB »), la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

CACIB est elle-même détenue à 97,77 % par Crédit Agricole SA (97,33 % directement et 0,44 % via une filiale directe entièrement détenue) société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires. 39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (63,488 %) et des droits de vote (63,496 %) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opérable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2 376 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 12,3 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 36,504 %. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA par un tiers externe au groupe Crédit Agricole.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée de CA Indosuez (Switzerland) SA dépassant 5 % de l'ensemble des voix ou du capital d'une entité actionnaire.

Composition du Conseil d'administration

AU 31 DÉCEMBRE 2025



Jean-François Abadie

Président



Joëlle Pacteau

Vice-Présidente



Christine Florentin

Membre



Labiba Homsey

Membre



Yves-Marie Gayet

Membre



Cédric Tille

Membre

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 6 membres au 31 décembre 2025, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale ordinaire se prononce au minimum trisannuellement sur la composition du Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans maximum, renouvelable. Sauf indication contraire, les mandats d'Administrateurs en cours échoient à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire 2027. Le mandat de Monsieur Bastien Charpentier a pris fin le 28 mars 2025 à l'issue des séances du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale et celui de Monsieur Cédric Tille le 31 décembre 2025. Le Conseil d'administration réitère aux administrateurs sortants ses remerciements pour leur contribution et leur engagement.

Aucun des membres ne fait partie du Comité responsable de la direction opérationnelle de la Banque. La majorité des membres n'exerce actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en a pas exercé aucune au cours des deux dernières années. Les membres n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leur formation, connaissance et expérience. L'appréciation d'aptitudes des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. La représentativité des genres est également prise en compte, de même qu'une limite d'âge en pourcentage du nombre de ses membres. Le nombre de mandats ou de fonctions par Administrateur n'est pas limité mais les Administrateurs sont tenus de s'assurer que la charge qui en découle leur laisse une disponibilité suffisante. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA. Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de rémunération.

2.2. MEMBRES

JEAN-FRANÇOIS ABADIE

Président depuis le 21 juin 2024.

Président ad intérim du Comité de rémunération depuis le 21 juin 2024.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP).
- › Il entre en 1981 à l'Inspection Générale de la Banque Indosuez à Paris et devient Adjoint de l'Inspecteur Général à partir de 1987.
- › Il continue ensuite comme Responsable de Grandes Entreprises (1989 A 1992), puis rejoint Indosuez Carr Futures comme Directeur.
- › Il devient Chief Operating Officer de Banque Indosuez en Espagne (1995), Directeur Général de la filiale Banque Indosuez España SA (1996), puis Chief Operating Officer de Crédit Agricole Indosuez à Londres (1999).
- › En 2003, il est nommé Secrétaire Général de la Direction de la Banque Privée au sein de Crédit Agricole Indosuez (désormais CACIB) puis, de 2008 à 2010, Directeur de la Banque Privée France et International.
- › De 2010 à 2015, il occupe les fonctions de CEO de Crédit Agricole Luxembourg et de Senior Country Officer pour le Groupe au Luxembourg.
- › En octobre 2015, il devient Chief Operating Officer et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole CIB à Paris.
- › Enfin, en mai 2016, il devient Directeur général de CACEIS et de CACEIS Bank SA et rejoint le Comité Exécutif élargi de Crédit Agricole S.A. jusqu'à sa retraite fin mars 2023.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur de CA Indosuez, Paris (depuis avril 2024).
- › Administrateur et membre du Comité d'audit et du Comité Stratégique de CACEIS et de CACEIS Bank SA (de mai 2023 à février 2024).
- › Administrateur Président de CACEIS Spain S.A.U. (de 2019 à avril 2023).
- › Administrateur Vice-Président de Santander CACEIS LATAM Holding (de décembre 2019 à avril 2023).
- › Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe) (de 2005 à avril 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

JOËLLE PACTEAU

Membre depuis le 29 septembre 2023.

Membre du Comité de rémunération depuis le 27 septembre 2024.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômée de l'Institut Français de la Presse de l'Université de Paris Assas, titulaire d'un master en Marketing du CELSA de l'Université de Paris Sorbonne et d'un Doctorat en Sciences Sociales de l'Université de Grenoble II.
- › Elle commence sa carrière en 1986 dans le domaine de l'assurance. Après 10 ans dans le secteur des Relations Extérieures puis du Marketing, elle rejoint Swiss Life en 1996 où elle occupe différentes fonctions de direction (Controlling, Strategic Planning & HR, puis Ventes et Marketing).
- › Elle poursuit en 2005 dans le domaine bancaire et intègre UBS Wealth Management International en tant que Business Sector Head & Wealth Management Europe Coordinator et Senior Managing Director, puis rejoint en 2016 Lombard Odier Banque Privée en tant qu'International Market Head, Managing Director et Executive Committee member. Elle contribue alors au développement des marchés européens francophones, à la mise en place d'une nouvelle gouvernance et au pilotage de projets de transformations de l'offre.
- › Elle exerce depuis 2022 à titre indépendant une activité de conseil en stratégie et en gouvernance et d'administratrice.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Vice-Présidente du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité Nomination & Rémunération de 2016 à septembre 2025; membre du Comité d'Audit d'Unibel Holding, Paris (depuis 2016).
- › Membre du Conseil d'administration de Ress Capital, Stockholm (de 2023 jusqu'à novembre 2025).

BASTIEN CHARPENTIER

Membre du 1^{er} janvier 2018 au 28 mars 2025.

Membre du Comité de rémunération du 1^{er} janvier 2018 au 28 mars 2025.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- › Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997.
- › De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction Générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income.
- › A partir de 2004, il est Directeur Général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale.
- › En 2012, il devient Directeur Général de CACEIS Bank en Allemagne.
- › En décembre 2017, il est nommé Directeur Général Adjoint du Métier pour le groupe Indosuez Wealth Management, en tant que responsable des fonctions de support et COO du Métier.
- › Fin septembre 2024, il prend la responsabilité de l'Asset Servicing pour le groupe Indosuez Wealth Management jusqu'à la fin juin 2025.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- › Directeur Général Adjoint de CA Indosuez, en charge du fonctionnement, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth management (du 1^{er} juillet 2021 à septembre 2024).
- › Directeur Général Adjoint CA Indosuez Wealth (Group), en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth Management (de décembre 2017 à fin juin 2021).
- › Responsable de l'Asset Servicing pour le groupe Indosuez Wealth Management (de septembre 2024 à juin 2025).

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur (de 2018 jusqu'au 31 décembre 2023), membre du Comité d'audit et des risques et du Comité de rémunération de CA Indosuez Wealth (Europe).
- › Administrateur (de 2018 jusqu'à mai 2025) et membre du Comité d'audit et risque de CFM Indosuez Wealth.
- › Administrateur Vice-Président d'Azqore SA (de novembre 2018 au 31 décembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

Aucun.

CHRISTINE FLORENTIN

Membre depuis 29 septembre 2021.

Présidente du Comité d'audit et des risques depuis le 01.01.2024 et membre depuis le 29 septembre 2021.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master in Management de l'ESCP Business School et d'un diplôme de Certified Accountant de l'Ordre des Experts comptables (France).
- › Après un début de carrière en 1981 dans l'audit comptable auprès d'Ernst & Young, elle occupe successivement plusieurs postes à responsabilités auprès du Crédit Commercial de France puis du groupe HSBC en France, couvrant le contrôle de gestion, les projets et le suivi des filiales et participations, la gestion financière, le contrôle interne, l'administration du système d'information.
- › Elle en devient Secrétaire Général du métier gestion d'actifs en 2000. Elle en rejoint ensuite la banque privée comme Directeur Financier en 2006, puis comme Chief Administrative Officer en 2012 jusqu'à sa retraite en 2018.
- › Fondatrice et Présidente de la société Florentin Expertise Comptable S.A.S.U. de janvier 2020 au 2 novembre 2022.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

Aucun.

YVES-MARIE GAYET

Membre depuis le 14 juin 2024.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 14 juin 2024.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'ESIEA Paris
- › Il commence sa carrière en 1991 à l'Inspection Générale de la Société Générale à Paris. A partir de 1997, il occupe différentes fonctions de direction au sein de la Société Générale CIB pendant 15 ans, à Paris et à Londres : il devient successivement adjoint, puis directeur d'une ligne métier de Financements Structurés, puis directeur adjoint des marchés de matières premières en 2008.
- › En 2012, il est nommé Directeur Exécutif de la Chambre de Commerce Française au Brésil, tout en continuant à exercer des activités de conseil auprès de plusieurs grands clients européens.
- › Il rejoint Crédit Agricole CIB en 2019 en qualité de Senior Country Officer pour le Brésil puis est nommé en 2021 en sus de ce rôle, Responsable Amérique Latine. Enfin, en septembre 2023, il devient Responsable Mondial du Métier International Trade and Transaction Banking de CACIB à Paris, dont il rejoint le Comité de Direction.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur et membre du Comité d'audit et du Comité des risques de Crédit Agricole Leasing & Factoring (depuis novembre 2023).
- › Administrateur de KomGo SA (de novembre 2023 à juin 2025).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

Aucun.

LABIBA HOMSY

Membre depuis le 1^{er} janvier 2022.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 1^{er} janvier 2022.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire du brevet d'avocat du Barreau de Genève, d'un master en droit français avec spécialisation en droit européen et d'un master en droit suisse ainsi que d'un «Global Certificate Program for Regulators of Securities Markets» de la Harvard Law School.
- › Elle débute sa carrière en tant que juriste d'entreprise et au sein de différentes études d'avocats, principalement à Genève.
- › En 2011, elle entre à la FINMA en tant qu'avocate au sein de la Division des Affaires Stratégiques et s'occupe successivement de coopération internationale et de procédures d'Enforcement pour ensuite, de 2013 à 2016, se voir confier la responsabilité du groupe Coopération Internationale.
- › En 2017, elle devient Responsable Compliance et lutte anti-blanchiment pour la filiale luxembourgeoise du Credit Suisse et de ses succursales européennes.
- › Depuis 2020, elle exerce en tant qu'avocate indépendante au sein de son cabinet Homsy Legal et en tant qu'administratrice indépendante, en Suisse et au Luxembourg.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Administratrice et Présidente du Comité d'audit et des risques de Quilvest (Switzerland) SA (depuis mai 2020).
- › Administratrice de Quilvest Services SA (Zurich, Suisse) (anciennement Quiltrust Limited), Présidente (depuis le 26 septembre 2023).
- › Présidente de l'association LëtZBlock (Luxembourg) (depuis 2018).
- › Membre du Groupe de Travail Anticorruption du World Economic Forum (Suisse) (depuis 2020).
- › Experte Nationale pour ISO International Organization for Standardization (Luxembourg) (depuis 2019 jusqu'au 31 décembre 2023).
- › Présidente du Groupe Blockchain Crypto de l'Association des Compliance Officers (Luxembourg) (depuis 2019).
- › Administratrice de Clearstream Fund Center S.A. (Luxembourg) (depuis le 27 janvier 2023).
- › Administratrice de The Forum Finance Group SA (Suisse) (depuis le 22 mars 2023).
- › Administratrice de FundsDLT (Luxembourg) (depuis le 10 octobre 2024)
- › Administratrice de 6 Monks (6M) S.à.r.l. (depuis le 4 juillet 2024)

CÉDRIC TILLE

Membre du 29 juin 2017 au 31 décembre 2025.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- › Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- › En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et dispense, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelor en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance) dont il est le manager.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (de mai 2011 au 30 avril 2023).
- › Consultant scientifique externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- › Directeur du programme « Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks » (conduit par l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'Economie SECO, Genève).

2.3. ORGANISATION

2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires ou par circulation.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut le/ la Vice-Présidente, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement d'organisation interne. Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil d'administration tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer. En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois et a tenu huit séances par voie de circulation.

2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute Direction, de la haute surveillance de la gestion, des risques et de l'adéquation du système de contrôle interne de la Banque et de son sous-Groupe. À ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité responsable de la Direction opérationnelle de la Banque, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il définit les principes directeurs de la structure de gouvernance et de l'organisation générale.

Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance). Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité de Direction Générale¹ et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés.

Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de son mode de travail et de sa performance collective. Ses membres procèdent en outre annuellement à une autoévaluation destinée à mesurer leur performance individuelle.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2025 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : Mesdames Christine Florentin (Présidente) et Labiba Homsy et Monsieur Yves-Marie Gayet.
- Comité de rémunération : Messieurs Jean-François Abadie (Président), Yves-Marie Gayet et Madame Joëlle Pacteau.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur secrétariat. Ils sont chargés d'apporter un soutien indépendant et compétent au Conseil d'administration. Ils ont un rôle essentiellement consultatif vis-à-vis du Conseil d'administration, dont ils facilitent la prise de décisions en lui donnant leurs préavis, sans se substituer à lui. Leurs compétences décisionnelles sont limitées. Le Conseil d'administration conserve la responsabilité globale pour les tâches qu'il leur confie.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de boucllements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil.

Le Règlement d'organisation interne précise plus en détail les rôles, tâches et les responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par les membres du Comité responsable de la Direction opérationnelle ou des délégués, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Directeur Général s'entretient régulièrement, hors séances, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du

Groupe, son Responsable ou ses suppléants des principales décisions de Direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Le Directeur Général informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Directeur Général ou d'autres membres du Comité responsable de la Direction opérationnelle, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants.
 - les changements de politiques et de stratégies.
 - les changements organisationnels importants.
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques.
- la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs).
- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités.
- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures significatifs en cours, la situation des fonds propres et de la liquidité.
- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne.
- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne.
- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre.
- les politiques en matière de risques.

- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi.
- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale.
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération.
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale.
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Directeur Général est systématiquement invité aux séances du Conseil d'administration et de ses Comités. Les autres membres de la Direction opérationnelle et si nécessaire les spécialistes internes le sont dans la mesure des sujets qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le réviseur responsable de la société d'audit participe aux séances de ce Comité pour les points traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe aux séances pour les points traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre aux séances pour les points traitant des comptes, du budget, fonds propres, des liquidités, des risques de taux et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités. Les nouveaux administrateurs ont accès dès leur nomination à une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, les derniers rapports d'audit externe comptable et prudentiel, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre d'informations lors de chaque séance du Conseil d'administration sur les évolutions significatives en matière de veille légale et réglementaire et d'au moins une séance annuelle de formation couvrant les évolutions importantes et les enjeux de thèmes majeurs de conformité et de gestion des risques, ainsi que les obligations liées à leur fonction.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés et de l'Inspection Générale pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle. Il tient également compte des rapports de l'organe de révision externe et de la société d'audit.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés. Le Comité d'audit et des risques surveille et évalue l'efficacité de l'Inspection Générale. Il veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques. Elle est composée de 8 collaborateurs (équivalent temps plein). Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée depuis le 1^{er} août 2022 par Monsieur Nicolas Picco (pour la formation et le parcours professionnel de ce dernier, voir Rapport annuel 2022).

L'Inspection Générale accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Elle peut exercer certaines prérogatives en collaboration avec les fonctions correspondantes des maisons mères. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil d'administration.

L'Inspection Générale planifie l'activité d'audit interne annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Les rapports émis à l'issue des missions d'audit interne consignent les constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont l'Inspection Générale discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques. Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ DE DIRECTION GENERALE

2.4.1. Introduction

Le Comité de Direction Générale comprend neuf membres. Messieurs Florian Puech, Jean-Pierre Moine et Laurent Proutière ont rejoint ce Comité le 1^{er} mai 2025, le premier en tant que Directeur Compliance succédant à Monsieur François Cavaye, le deuxième en tant que Directeur des Risques et Contrôle Permanent succédant à Monsieur Olivier Harou, et le troisième en tant que Chief Executive Officer pour l'Asie.

Les membres du Comité de Direction Générale sont nommés par le Conseil d'administration. Le Comité est présidé par le Directeur Général.

Les membres sont garants de la gestion, de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général de la Banque. Ils s'appuient à cette fin sur une direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité de Direction Générale peut déléguer une partie de ses attributions. Le Comité de Direction Générale se réunit en principe sur base hebdomadaire et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Composition du Comité de Direction Générale

AU 31 DÉCEMBRE 2025



Marc-André Poirier
Directeur Général



Isabelle Jacob-Nebout
Directrice
Wealth Management



Mikhail Galtsov
Directeur
Banque de Financement
et d'Investissement



Olivier de Koning
Directeur Financier



Florian Puech
Directeur Compliance



Christian Fournier
Chief Operating Officer



Jean-Pierre Moine
Directeur des Risques et
Contrôle Permanent



Aline Kleinfurber
Directrice
des Ressources
Humaines



Laurent Proutière
Chief Executive Officer Asia

2.4.2. Membres

MARC-ANDRÉ POIRIER

Directeur Général et Président du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Après des études auprès de l'INALCO (langue et civilisation japonaises), il obtient un MBA de HEC Paris et un diplôme du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School.
- Il effectue la première partie de sa carrière auprès de la Société Générale dans le réseau international, dans différents pays d'Asie et aux Etats-Unis, successivement au sein de salles de marchés (activités obligataires et produits dérivés), comme Deputy COO, Directeur equity, CEO, puis Responsable Pays Chine pour le Groupe.
- Il rejoint CACIB en 2007 en tant que Senior Country Officer pour le Japon et membre du Comité de Direction du siège à Paris. En 2011, il est nommé Senior Regional Officer Asie-Pacifique et membre du Comité exécutif du Métier Banque d'Investissement.
- En janvier 2016, il devient Senior Country Officer Etats-Unis, Senior Regional Officer Amériques et membre du Comité exécutif de CACIB, ainsi que Senior Regional Officer Amériques pour le groupe Crédit Agricole, fonctions qu'il occupe jusqu'au 30 novembre 2022 date à laquelle il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- Membre du Comité de Direction Métier du groupe Indosuez Wealth Management.
- Président du Conseil de Fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- Administrateur de CA next bank (Suisse) SA.
- Membre du Conseil de Fondation de Genève Place Financière.
- Membre des Conseillers du Commerce Extérieur de la France – Section suisse.

ISABELLE JACOB-NEBOUT

Directrice Wealth Management depuis mars 2020, Directrice Générale Adjointe, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022, membre du Comité de Direction Elargi* depuis mars 2020.

De nationalités suisse et française.

* Ce dernier, dénommé Comité Exécutif jusqu'au 30 novembre 2022, était jusqu'à cette date l'organe responsable de la gestion de la Banque.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de l'Inseec School of Business and Economics de Paris.
- Isabelle Jacob Nebout rejoint le groupe BNP Paribas en 1988 à Paris, où elle occupe plusieurs fonctions, d'abord dans le Corporate Banking, l'Inspection Générale, puis les Ressources Humaines et la Communication au niveau du Groupe, et enfin la vente et le marketing banque privée en France. En 2004, elle poursuit sa carrière en Suisse dans les activités de Wealth Management, en tant que membre du Comité exécutif, et exerce successivement différentes responsabilités dont celles des fonctions d'appui Front, d'animation commerciale et du marketing opérationnel, de développement de marchés non domestiques, ainsi que de projets d'optimisation, de transformation et d'innovation.
- Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019 en qualité de Head of Business Management & Development, avant de reprendre en mars 2020 le pilotage des activités de gestion de fortune.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- Administratrice de CA Indosuez Finanziaria SA (depuis août 2020) et Présidente du Conseil d'administration dès juillet 2024.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (dès août 2020).
- Membre du Conseil de l'Association ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), Genève.
- Membre du Bureau de l'Antenne suisse de l'ONG PSE (Pour un Sourire d'Enfant).
- Membre du Comité et trésorière de la Société de Lecture à Genève (dès mai 2022).
- Présidente du Conseil d'administration de Banque Thaler SA du 31 août au 15 décembre 2025.

MIKHAIL GALTSOV

Directeur Banque de Financement et d'Investissement et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} novembre 2024.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Titulaire d'un master en sciences de gestion (filière business administration) de l'Université Otto-Friedrich de Bamberg et d'un diplôme d'ingénieur d'affaires de l'Institut d'aviation de Moscou.
- Il fait ses premières expériences professionnelles à New York auprès de Deutsche Bank, puis auprès de UniCredit Group et Bayern LB à Munich.
- Il consacre les 17 dernières années à des fonctions de Direction d'activités de Banque de Financement et d'Investissement auprès de BNP Paribas, en Suisse (Genève et Zürich) et à Moscou, couvrant, en particulier, les activités d'origination de financement structurés, de financement du commerce de matières premières et de coverage avec, depuis fin 2022, la responsabilité du Corporate Coverage Suisse et sa nomination au Comité Exécutif Métier.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (depuis le 1^{er} juin 2025).

OLIVIER DE KONING

Directeur Financier et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du Comité de Direction Elargi depuis janvier 2019.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB.
- En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets.
- En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du groupe CACIB.
- En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur Général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.
- Il rejoint ensuite CA Indosuez (Switzerland) SA.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Administrateur de Compagnie Financière Taler SA (du 1^{er} septembre au 14 octobre 2025).

CHRISTIAN FOURNIER

Chief Operating Officer, Directeur Général Adjoint, et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} octobre 2023.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Au bénéfice d'un CFC bancaire de l'EPCL et d'une formation de cambiste avec spécialisation dérivés de la Banque Cantonale Vaudoise.
- Après avoir assumé dès 1992 divers postes à responsabilités dans le trading pour la BCV à Lausanne, puis pour GNI Ltd à Genève, il participe dès l'an 2000 à la création de CaixaBank (Suisse) SA à Genève qui lui confie la responsabilité du trading, de la gestion de fonds et des risques de marché.
- Il entre au service de Crédit Agricole (Suisse) SA en 2006 comme Responsable des Desks Changes, Trésorerie et Dérivés au sein de la Division CA Private Banking Services. Par la suite, il prend successivement la responsabilité du Département Cash en 2010, puis des Opérations BPO en 2016, puis est nommé Chief Operating Officer en 2018 pour couvrir toutes les fonctions Back-Offices et Support au sein d'Azqore SA (société issue de la scission de CA Indosuez (Switzerland) SA). En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint d'Azqore SA et assure en sus la responsabilité du Département IT pour l'ensemble de la plateforme.
- Il rejoint ensuite CA Indosuez (Switzerland) SA en octobre 2023.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis le 28 mai 2024).
- Membre du Comité immobilier du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis le 20 janvier 2026).
- Administrateur de Banque Thaler SA (du 31 août au 15 décembre 2025).

ALINE KLEINFERCHER

Directrice des Ressources Humaines et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du Comité de Direction Elargi depuis septembre 2011.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Titulaire d'un master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par un stage d'avocat effectué à Genève.
- Après avoir été juriste dès 1996 puis Responsable du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle rejoint en 2002 le Département juridique de la banque Lombard Odier, puis prend la direction du Service Conformité et Lutte contre le Blanchiment.
- Elle oriente ensuite sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines au sein de la banque Pictet & Cie où elle est recrutée en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. En 2008, elle rejoint UBS où elle se voit confier la Direction des Ressources Humaines pour la Suisse Romande. Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en 2011 en tant que Directrice des Ressources Humaines.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'au 31 décembre 2019, puis dès le 1^{er} mai 2020).
- Membre du Comité du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM).
- Membre du Cercle Suisse des Administratrices.

JEAN-PIERRE MOINE

Directeur des Risques et Contrôle Permanent, Chief Risk Officer, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} mai 2025.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris.
- Au bénéfice de plus de vingt ans d'expérience en gestion des risques au sein du groupe Crédit Agricole.
- De 2019 à avril 2025, il occupe le poste de Chief Risk Officer au London Risk Department (LRD) chez Crédit Agricole CIB (CA-CIB) UK et gère les risques pour toutes les activités de CA-CIB UK, y compris les risques de contrepartie, de marché, opérationnels et de liquidités.
- Entre 2012 et 2019, il a été nommé Head of Financial Risk for Treasury, Asset and Liabilities Management (ALM) Wealth Management, Market Risk Subcontractor pour le groupe CA au sein de CIB. Précédemment, il était basé à Hong Kong en tant que Regional Head of Market Risk en Asie chez CA-CIB et au début de sa carrière dans le Groupe, il occupait le poste de Head of Market Risk for Global Equity Derivatives (GED) chez CALYON.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

LAURENT PROUTIERE

Chief Executive Officer Asia et responsable de la succursale de Singapour, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} mai 2025.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un Master en Gestion des Opérations Financières à l'Université de Lyon et d'un MBA à l'INSEAD.
- › Bénéficie de 25 ans d'expérience dans le secteur de la finance en Europe et en Asie, dont plus de 20 ans au sein de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CIB).
- › Il débute sa carrière en 2000 au sein de la division Equity Brokerage de la Société Générale au Japon avant de rejoindre l'Inspection Générale du groupe Crédit Agricole en 2002. Il rejoint les équipes Dérivés de crédit à Londres en 2007, puis l'équipe Syndication de prêts en Asie à Hong Kong en 2012.
- › CEO de CACIB Taipei de 2014 à 2020, puis Head of ITB CACIB à Singapour for Asia Pacific de 2021 à mars 2025.
- › Il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA le 10 mars 2025 en qualité de Chief Executive Officer Asia et responsable de la succursale de Singapour, avant d'entrer au Comité de Direction Générale le 1^{er} mai 2025.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION : Aucun

FLORIAN PUECH

Directeur Compliance, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} mai 2025.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'une licence en Econométrie, d'un Master en Finance de Marché de la Toulouse School of Management et d'un Certificate of Advanced Studies en Compliance Management de l'Université de Genève.
- › Au bénéfice de plus de 15 ans d'expérience au sein du groupe Crédit Agricole. Il a occupé de 2021 à fin avril 2025 la fonction de Responsable Sécurité Financière sur les activités Wealth Management de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- › Il a débuté sa carrière en 2008 au sein de la Direction des Risques et du Contrôle Permanent de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CIB) à Paris et New-York. Il a rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en 2009 pour mettre en place le suivi des activités de marché avant de prendre la responsabilité des Risques de Marché en 2014. Il a orienté sa carrière en 2017 dans le domaine de la Compliance et a été nommé Responsable Lutte Anti-Blanchiment sur les activités Corporate & Investment Bank et Wealth Management, puis en 2021, Responsable Sécurité Financière sur les activités Wealth Management de CA Indosuez (Switzerland) SA.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

SUJETS À PUBLICATION :

- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (depuis le 1^{er} juin 2025).

2.5. RÉMUNÉRATIONS ET PROGRAMMES DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non-salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée Générale de la Banque, payables nets de charges sociales, en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2025 a été fixée à CHF 40 000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité de Direction Générale

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération du groupe Indosuez Wealth Management en 2024, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par une société spécialisée auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité de Direction Générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres de ce Comité. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 «Systèmes de rémunération» et des directives Capital Requirements Directive V (CRD V) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres de ce Comité se décompose entre une partie non-différée et une partie différée sur minimum 4 ans. La rémunération variable différée est acquise par tranches et est constituée au moins à 50 % d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante. Le système mis en place permet d'intéresser les membres de ce Comité à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque. Le Comité de rémunération et le Conseil d'administration revoient chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité de Direction Générale.

2.6 ORGANE DE RÉVISION EXTERNE ET SOCIÉTÉ D'AUDIT PRUDENTIEL

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Omar Grossi a repris la fonction de réviseur et d'auditeur responsable dès l'exercice 2024 et a présenté ses rapports au Comité d'audit et des risques et au Conseil d'administration en mars et juin 2025. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 2 079 366 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2025.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 35 750 hors TVA au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2025. Celles-ci concernent l'audit des comptes pour 2024 du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques ainsi qu'au Conseil d'administration lors de leur séance respective de septembre 2025. Les résultats de l'audit des comptes annuels 2025 ont été présentés et discutés au Comité d'audit et des Risques ainsi qu'au Conseil d'administration dans leur séance respective de mars 2026. Ceux de l'audit prudentiel l'ont été dans leur séance respective de juin 2025.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité de Direction Générale et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières.

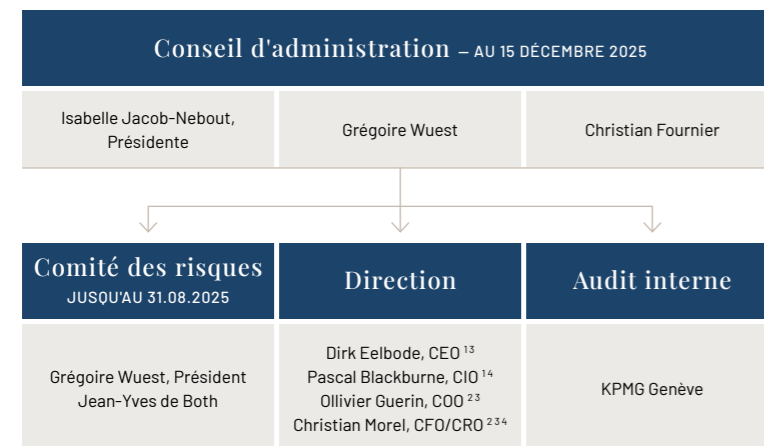
Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

Rapport d'activité de la Banque Thaler SA

GOVERNANCE DE LA BANQUE

La Banque Thaler SA a été constituée en Société Anonyme depuis sa fondation en 1982. Elle a été soumise à la Loi sur les Banques et régie par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA), organe de contrôle du système bancaire suisse <http://www.finma.ch/fr.>, jusqu'au 15 décembre 2025, date à laquelle la Banque Thaler SA a été absorbée par fusion juridique avec CA Indosuez (Switzerland) SA.

Son organe de révision et auditeur prudentiel a été jusqu'à la date de la fusion juridique précitée la société Ernst & Young SA qui le restera pour la durée de l'activité de Banque Thaler SA en 2025.



Comités décisionnels (Président)

- (1) Comité d'investissement (Pascal Blackburne)
- (2) Comité de crédits (Christian Morel)
- (3) Comité nostro (Olivier Guerin)
- (4) Comité d'acceptation (C. Morel)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est l'organe chargé de la haute direction de la Banque, de la surveillance et du contrôle. Il assume les responsabilités suivantes :

- Il détermine la stratégie commerciale et la politique de la Banque. A ce titre, il édicte les principes directeurs y afférent, y compris concernant la culture d'entreprise. Il adopte la politique de risque ainsi que les principes de gestion des risques et supporte la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques inhérents principaux (key risks);
- Il s'assure d'une organisation appropriée de la Banque et édicte les politiques nécessaires à cet effet ;
- Il porte la responsabilité suprême pour la situation financière et le développement de la Banque. Il approuve et adopte la planification des fonds propres et des liquidités ainsi que le budget annuel, les comptes intermédiaires et le rapport de gestion ;
- Il garantit que la Banque dispose de ressources appropriées, tant humaines qu'autres (p.ex. infrastructure, informatique) et assume la responsabilité de la politique en matière de personnel et de rémunération. Il décide de la nomination et de la révocation des membres de son comité des risques, des membres du comité de direction, du président de celui-ci ainsi que du responsable des risques et du responsable de la révision interne ;
- Il propose à l'Assemblée Générale la nomination d'un organe de révision qualifié au sens de la réglementation bancaire ;
- Il exerce la haute surveillance sur le comité de direction. Il est responsable du caractère approprié de l'environnement de contrôle et de risque de la Banque et veille à un système de contrôle interne efficace. Il mandate et surveille la révision interne, désigne la société d'audit prudentielle et en évalue les rapports ;
- Il statue sur les changements importants apportés à la structure de la Banque et des projets d'importance stratégique, notamment en lien avec la création de filiales ou de succursales ;
- Il élabore les politiques générales concernant le rapport financier;

- Il surveille et évalue le rapport financier et l'intégrité des boucllements financiers, y compris leur discussion avec le membre du comité de direction chargé des finances et de la comptabilité et le réviseur responsable;
- Il surveille et évalue l'efficacité et l'indépendance de la société d'audit et discute les rapports d'audit avec l'auditeur responsable ;
- Il élabore les politiques générales concernant la révision interne ;
- Il examine le plan d'audit, le rythme d'audit et les résultats d'audit de la révision interne ;
- Il surveille la collaboration entre la révision interne et la société d'audit.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an, en principe une fois par trimestre.

Dans le cadre de la surveillance de la gestion des risques de la Banque, le Conseil d'Administration a institué un Comité des Risques et de la Compliance jusqu'au 31 août 2025, date à laquelle la surveillance de la gestion des risques a été reprise par le Conseil d'administration.

MEMBRES

JEAN-YVES DE BOTH

Président du Conseil d'Administration et membre indépendant jusqu'au 31.08.2025.

Né en 1977, citoyen suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Brevet d'avocat
- › English (United States)
- › Executive MBA, London Business School (GB)
- › Master of Laws (LL.M.), London School of Economics (GB)
- › Licence en droit, Universités de Genève (CH) et de Regensburg (Allemagne)
- › Depuis 2023, Administrateur indépendant
- › 2017 - 2022: Groupe Mirabaud
- › 2002 - 2016: Schellenberg Wittmer, Stagiaire, Collaborateur, Associé et Membre du Comité de Gestion
- › 2001 - 2002: Arthur Andersen, Département Fiscal

ISABELLE JACOB -NEBOUT

Présidente du Conseil d'administration du 31.08.2025 au 15.12.2025.

Née en 1963, citoyenne suisse et française

Directrice Wealth Management depuis mars 2020, Directrice Générale Adjointe, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022 au sein de CA Indosuez (Switzerland) SA.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de l'Insec School of Business and Economics de Paris.
- › Isabelle Jacob Nebout rejoint le groupe BNP Paribas en 1988 à Paris, où elle occupe plusieurs fonctions, d'abord dans le Corporate Banking, l'Inspection Générale, puis les Ressources Humaines et la Communication au niveau du Groupe, et enfin la vente et le marketing banque privée en France. En 2004, elle poursuit sa carrière en Suisse dans les activités de Wealth Management, en tant que membre du Comité exécutif, et exerce successivement différentes responsabilités dont celles des fonctions d'appui Front, d'animation commerciale et du marketing opérationnel, de développement de marchés non domestiques, ainsi que de projets d'optimisation, de transformation et d'innovation.
- › Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019 en qualité de Head of Business Management & Development, avant de reprendre en mars 2020 le pilotage des activités de gestion de fortune.

GRÉGOIRE WUEST

Membre indépendant jusqu'au 15.12.2025.
Né en 1980, citoyen suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Brevet d'avocat (Genève)
- › Certificat International Business and Finance, Université de New York
- › LL.M. en droit des affaires, Université de Genève
- › Licence en droit, Université de Genève
- › Depuis 2016, Schellenberg Wittmer, Associé
- › 2010 - 2016: Schellenberg Wittmer, Collaborateur
- › 2005 - 2007: Deloitte, consultant (fiscalité des personnes morales)

STEFAN SABLON

Membre indépendant jusqu'au 31.08.2025.
Né en 1959, citoyen belge.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Licence en droit, Université de Louvain
- › Diplômé en Sciences Fiscales, École supérieure de formation fiscale à Bruxelles
- › Depuis 1983, Avocat au Barreau de Bruxelles
- › Professeur Procédure fiscale à Bruxelles
- › Rédacteur en chef de la revue « Fiscale Koerier »
- › Administrateur indépendant

HERMAN WIELFAERT

Membre jusqu'au 31.08.2025.
Né en 1966, citoyen belge.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Etudes en finance et fiscalité, Artevelde University College Ghent
- › Depuis 1999 : CEO Creafund Group
- › 1991 – 1999 : CEO Daimler Benz Financial Services pour la Belgique et les Pays-Bas
- › 1988 – 1991 : Corporate Finance Manager BNP Paribas Fortis

CHRISTIAN FOURNIER

Membre du 31.08.2025 au 15.12.2025.
Né en 1970, citoyen suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Au bénéfice d'un CFC bancaire de l'EPCL et d'une formation de cambiste avec spécialisation dérivés de la Banque Cantonale Vaudoise
- › Après avoir assumé dès 1992 divers postes à responsabilités dans le trading pour la BCV à Lausanne, puis pour GNI Ltd à Genève, il participe dès l'an 2000 à la création de CaixaBank (Suisse) SA à Genève qui lui confie la responsabilité du trading, de la gestion de fonds et des risques de marché.
- › Il entre au service de Crédit Agricole (Suisse) SA en 2006 comme Responsable des Desks Changes, Trésorerie et Dérivés au sein de la Division CA Private Banking Services. Par la suite, il prend successivement la responsabilité du Département Cash en 2010, puis des Opérations BPO en 2016, puis est nommé Chief Operating Officer en 2018 pour couvrir toutes les fonctions Back-Offices et Support au sein d'Azqore SA (société issue de la scission de CA Indosuez (Switzerland) SA). En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint d'Azqore SA et assure en sus la responsabilité du Département IT pour l'ensemble de la plateforme.

LE COMITÉ DES RISQUES ET DE LA COMPLIANCE

Le Comité des Risques et de la Compliance est le principal interlocuteur du Conseil d'Administration dans son ensemble pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et de la compliance. Il assume les responsabilités suivantes :

- la discussion de la politique de risque et des principes de la gestion des risques et la soumission des recommandations correspondantes à l'ensemble du conseil d'administration ;
- la surveillance du contrôle des risques, de la compliance ainsi que de la révision interne ;
- l'évaluation de l'adéquation du système de contrôle interne en relation avec les risques de niveau 2 définis dans la politique de gestion et de contrôle des risques ;
- l'examen de la planification des fonds propres et des liquidités ainsi que la remise du rapport correspondant au conseil d'administration ;
- l'évaluation au moins annuelle de la politique de risques et des principes de la gestion des risques de la Banque et la mise en œuvre des adaptations nécessaires ;
- la vérification de l'entretien d'une gestion des risques et d'un système de contrôle interne approprié ;
- la surveillance de la mise en œuvre des stratégies de risque, notamment dans la perspective de leur conformité avec la tolérance au risque prescrite et les limites posées en matière de risques selon la politique de risques et les principes de la gestion des risques.

Le Comité des Risques et de la Compliance se réunit autant de fois que les affaires l'exigent, mais au moins trois fois par an.

DIRECTION

La Direction est responsable de l'activité opérationnelle en conformité avec la stratégie commerciale, les prescriptions et les décisions du Conseil d'Administration. Elle est notamment responsable :

- de la conduite des affaires courantes, du pilotage opérationnel des résultats financiers et des risques, y compris la gestion de la structure du bilan et des liquidités, ainsi que de la représentation de la Banque vis-à-vis des tiers dans le secteur opérationnel ;
- de la formulation de propositions concernant les affaires qui relèvent de la compétence ou nécessitent l'approbation du conseil d'administration et de l'édiction de directives visant à régler l'exploitation commerciale opérationnelle ;
- de la conception et de l'entretien de processus internes adaptés, d'un système d'information approprié et d'un système de contrôle interne ainsi que d'une infrastructure technologique adéquate ;
- de l'entrée en relation avec des apporteurs d'affaires et leur révocation ;
- de la création ou de la révocation des comités qui lui sont subordonnés, qu'ils soient décisionnaires ou consultatifs. La délégation de tout ou partie des compétences qu'il délègue aux comités qui lui sont subordonnés peut être reprise en tout temps

La Direction se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent mais en principe une fois par mois ; elle est présidé par le directeur général.

Afin de superviser l'activité opérationnelle de la Banque, la Direction a institué les comités décisionnels suivants :

Comité des Crédits

Le Comité de Crédits décide, dans le cadre et les limites fixés par le Conseil d'Administration, de l'octroi des crédits, les surveille et veille au maintien constant des marges de garanties et des limites fixées.

Comité d'Acceptation

Le Comité d'Acceptation décide de l'acceptation de l'ouverture de nouveaux comptes pour des clients existants ou pour de nouveaux clients.

Comité Nostro

Le Comité Nostro propose des limites de contreparties bancaires et de brokers pour le compte de la Banque et de ses clients (p. ex. limites fiduciaires) au Conseil d'administration et en surveille le respect. Il valide l'achat et la vente de positions titres principalement dans le but de fournir de la liquidité aux clients et pour la gestion des liquidités et des placements de la Banque. Il valide également l'achat et la vente de produits financiers pouvant servir de collatéral dans le cadre de la marche des affaires et la gestion du portefeuille d'immobilisations financières. Ces achats et ventes se font dans le cadre des limites fixées par le Conseil d'Administration.

Comité d'Investissement

Le Comité d'Investissement décide, dans le cadre et les limites fixés par le Conseil d'Administration, de la politique d'investissement pour le compte des clients et du contrôle de son application.

LES MEMBRES DE LA DIRECTION

DIRK EELBODE

CEO. Né en 1967,
citoyen suisse et belge.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Master Ingénieur Commercial, Université Catholique de Louvain, Belgique
- › Depuis 1997 : Banque Thaler, CEO
- › 1991 - 1997 : Banque Bruxelles Lambert, diverses fonctions en Belgique, aux États-Unis et en Suisse

PASCAL BLACKBURNE

CIO. Né en 1983,
citoyen suisse et britannique.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Licence en gestion d'entreprise (HEC), Université de Genève
- › Master en Finance, Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel Chartered Financial Analyst (CFA)
- › Depuis 2017 : Banque Thaler, CIO
- › 2014 - 2016 : ING Solutions Investment Management (ISIM), Administrateur
- › 2008 - 2016 : ING Luxembourg SA, Portfolio Manager, Manager Discretionary Asset Management

OLLIVIER GUERIN

COO. Né en 1978,
citoyen français.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Ingénieur École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Paris
- › Depuis 2017 : Banque Thaler, COO
- › 2010 - 2016 : Banque Thaler, responsable Back-Office
- › 2006 - 2010 : ING (Suisse) SA, responsable adjoint Back-Office titres
- › 2001 - 2005 : United Arab Bank (UAE), Chef de projet

CHRISTIAN MOREL

CFO / CRO. Né en 1966,
citoyen suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Expert-comptable diplômé
- › Depuis 2021 : Banque Thaler, CFO/ CRO
- › 2000 - 2020 : Groupe Lombard Odier, Directeur financier du Groupe
- › 1993 - 2000 : Arthur Andersen SA, senior manager

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2025 a été marquée par un fort développement commercial qui, couplé à des marchés positivement orientés, a permis une croissance solide des actifs sous gestion. La banque a également mené à bien le projet de rapprochement stratégique avec CA Indosuez (Switzerland) SA qui a abouti à la fusion juridique des deux entités courant décembre 2025.

Contexte économique et perspectives

L'année 2025 marque une période de transition significative à plusieurs égards, alors que nous quittons progressivement l'ordre mondial de l'après-guerre, nous entrons graduellement dans une nouvelle constellation géopolitique.

Europe : Le conflit Ukraine-Russie semble figé menant vers un statu quo officieux qui ne reconnaît aucun vainqueur. L'Europe est ainsi loin de retravailler avec son ancien principal fournisseur de gaz, entraînant des conséquences économiques durables. La droite radicale surfe sur le retour de Donald Trump et gagne du terrain dans la plupart des états membres. Liée par des positions communes contre l'immigration et le multiculturalisme, cette droite dure tient compte de l'échec du Brexit et ambitionne aujourd'hui de révolutionner l'Union Européenne. Le tandem historique France-Allemagne est contraint de se concentrer avant tout sur ses problèmes domestiques. C'est l'occasion pour d'autres acteurs de s'affirmer : l'Europe du Nord et la Pologne qui sont en première ligne face à la Russie, les pays du Sud qui sont animés par un regain de croissance économique ou alors simplement la Commission Européenne et la BCE. L'Union européenne a montré une capacité à se renforcer et évoluer face aux crises passées. Espérons que cette résilience se manifeste à nouveau pour surmonter les défis futurs.

Global South : Sous le poids des sanctions internationales, la Russie est contrainte de renforcer ses liens avec les pays du "Global South", un nouvel acteur géopolitique regroupant des nations autrefois dominées par l'Occident qui exigent la reconnaissance légitime de leur poids démographique et économique. La Chine et l'Inde en sont des acteurs incontournables, certes en proie à des taux de croissance moins élevés que sur la dernière décennie, mais avec des ambitions géopolitiques marquées. Les institutions internationales comme le FMI, l'ONU et la Banque mondiale peinent à s'adapter à cette nouvelle réalité et ne sont plus en mesure d'assumer leur mission d'origine. La nécessité de nouveaux organismes crédibles s'impose de façon urgente afin de relever les défis globaux, notamment le changement climatique et les flux migratoires.

États-Unis : Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche s'est articulé autour d'un agenda isolationniste et populiste qui a trouvé une terre fertile dans le désespoir des classes pauvres et moyennes. La société américaine est marquée par des indicateurs sociaux alarmants : pauvreté, baisse de la longévité, dépendance aux drogues, taux de criminalité, faible niveau éducatif. De l'autre côté de l'échelle sociale, la Silicon Valley et Wall Street se réjouissent de la dérégulation majeure annoncée et de la poursuite des bénéfiques records des sociétés. L'histoire nous apprend que la concentration extrême de pouvoir et de richesse sur toile de fonds de détresse sociale n'est pas gage de stabilité. Le démantèlement des institutions américaines fait partie intégrante de l'agenda de la nouvelle administration, annonçant une présidence tumultueuse. Le retrait des États-Unis de leur rôle dominante du 20^{ème} siècle ouvre la perspective d'un monde multipolaire.

Les grandes surprises de 2025 sont le calme et l'optimisme des marchés financiers qui se sont entièrement détachés d'un cadre géopolitique a priori hautement instable. Les indices boursiers ont solidement avancé tandis que les marchés obligataires ont profité du recul (temporaire) de l'inflation. L'or atteint paradoxalement au même moment un nouveau sommet en tant que valeur refuge et les marchés accordent jusqu'à nouvel ordre ce même statut aux monnaies crypto.

De gauche à droite :
Pascal Blackburne (CIO),
Dirk Eelbode (CEO),
Ollivier Guerin (COO),
et Christian Morel (CFO/CRO)



Chiffres clés



BILAN (en millions de CHF)	31.12.2025	31.12.2024	VARIATION EN%
Total du bilan	21 777	18 996	+14,6

RÉSULTATS (en millions de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	VARIATION EN%
Revenus d'intérêts	133,6	149,0	-10,3
Commissions	213,6	191,7	+11,4
Résultat de négoce	32,7	30,0	+9,0
Autres résultats ordinaires	17,9	17,1	+4,7
Total des produits (revenu d'exploitation)	397,8	387,8	+2,6
Charges de personnel	-194,0	-189,8	+2,2
Autres charges d'exploitation	-116,8	-120,1	-2,7
Résultat brut	87,0	77,9	+11,7
Amortissements & corrections de valeurs	-21,3	-9,8	+117,3
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	-0,8	0,4	-297,0
Impôts	-10,8	-11,1	-2,7
Résultat de la période	54,1	57,4	-5,7

	31.12.2025	31.12.2024	VARIATION EN%
Avoirs administrés (fortune totale)	48 695	44 551	9,3
Effectif total	849	822	3,3

PUBLICATION RELATIVE AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET DE LIQUIDITÉ (en millions de CHF)

EXERCICE 2025 EXERCICE 2024

Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 493,1	1 543,3
Fonds propres de base (T1)	1 493,1	1 543,3
Fonds propres pris en compte (total)	1 749,0	1 848,3
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	8 912,2	7 992,6
Exigences minimales de fonds propres	713,0	639,4
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	16,8 %	19,3 %
Ratio de fonds propres de base (%)	16,8 %	19,3 %
Ratio de fonds propres globaux (%)	19,6 %	23,1 %
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5 %	2,5 %
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5 %	2,5 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)(%)	12,3 %	13,3 %
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0 %	4,0 %
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0 %	0,0 %
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8 %	7,8 %
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6 %	9,6 %
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0 %	12,0 %
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	25 515,6	21 782,2
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	5,9 %	7,1 %
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9 200,8	8 882,2
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6 469,9	6 637,0
Ratio de liquidité, LCR (en %)	142 %	134 %
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8 999,4	7 534,4
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	7 157,1	5 162,1
Ratio de liquidité, LCR (en %)	126 %	146 %
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 639,4	7 010,5
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	5 765,9	4 719,9
Ratio de liquidité, LCR (en %)	132 %	149 %
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9 046,4	7 463,6
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6 839,8	5 102,7
Ratio de liquidité, LCR (en %)	132 %	146 %
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	9 069,9	9 424,7
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	7 380,9	7 561,5
Ratio de financement, NSFR (en %)	123 %	125 %

04

Comptes annuels CA Indosuez (Switzerland) SA

←
*Immeuble de la Banque
de l'Indochine et de Suez
(Indosuez), vers 1975*

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF

ACTIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités	826 400	1 010 541
Créances sur les banques	3 304 875	3 004 884
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4 932 528	3 355 414
Créances sur la clientèle	7 906 921	7 370 231
Créances hypothécaires	850 749	669 323
Opérations de négoce	158	88
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	259 542	360 587
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	36 817	-
Immobilisations financières	3 198 436	2 906 476
Comptes de régularisation	96 908	90 220
Participations	30 367	30 352
Immobilisations corporelles	166 134	165 500
Valeurs immatérielles	143 005	8 269
Autres actifs	24 320	23 675
Total Actifs	21 777 160	18 995 560
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Engagements envers les banques	9 026 982	5 825 995
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	343 501
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 521 256	10 732 432
Engagements résultant d'opérations de négoce	-	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	223 710	182 470
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	38 956	-
Comptes de régularisation	176 449	149 209
Autres passifs	39 439	8 305
Provisions	114 280	117 220
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	11 747
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	115 754	112 887
Bénéfice reporté	39 601	39 602
Résultat de la période	54 130	57 336
Total Passifs	21 777 160	18 995 560
Total des engagements subordonnés	260 000	260 000
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Engagements conditionnels	2 324 999	2 759 240
Engagements irrévocables	3 373 966	2 651 175
Crédits par engagement	470 178	225 568

2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	590 511	778 971
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	290	221
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	49 935	70 363
Charges d'intérêts	-507 307	-699 535
Résultat brut des opérations d'intérêts	133 429	150 020
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	179	-975
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	133 608	149 045
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	215 799	160 971
Produit des commissions sur les opérations de crédit	24 266	24 875
Produit des commissions sur les autres prestations de service	41 312	42 756
Charges de commissions	-67 689	-36 850
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	213 688	191 752
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	32 741	30 010
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-44	764
Produit des participations	484	440
Résultat des immeubles	2 517	2 499
Autres produits ordinaires	15 205	13 474
Autres charges ordinaires	-215	-32
Sous-total Autres résultats ordinaires	17 947	17 145
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-193 951	-189 865
Autres charges d'exploitation	-116 837	-120 125
Sous-total Charges d'exploitation	-310 788	-309 990
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-18 344	-10 042
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-3 036	144
Résultat opérationnel	65 816	68 064
Produits extraordinaires	42	419
Charges extraordinaires	-830	-4
Impôts	-10 898	-11 143
Résultat de la période	54 130	57 336

3. ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2025	1 025 946	388 910	112 887	11 747	39 602	57 336	1 636 428
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-1	-54 469	-54 470
Autres dotations / prélèvements affectant les autres réserves	-	-	2 867	-	-	-2 867	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	54 130	54 130
Capitaux propres au 31 décembre 2025	1 025 946	388 910	115 754	11 747	39 601	54 130	1 636 088

4. ANNEXES

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux. En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong, Singapour et Dubai DIFC, d'une filiale en Suisse et au Luxembourg, ainsi que d'un bureau de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong SAR

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération, qui se compose de trois membres du Conseil d'administration. La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs. Par ailleurs, les enveloppes de rémunération variable annuelle sont fixées en tenant compte de l'ensemble des risques, du coût du capital et du coût de liquidité.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. La rémunération variable annuelle rétribue la performance des collaboratrices et collaborateurs, qui est appréciée au regard de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. En cas de performance insuffisante ou de non-respect des règles ou procédures internes, le non-paiement de la rémunération variable est possible. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les rémunérations variables annuelles des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment des résultats des entités, unités ou départements dont ils valident ou vérifient les opérations et tiennent compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction. Conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole, pour le personnel identifié au sens de la Directive CRD V, si un bonus supérieur à EUR 50 000 (CHF 46 800) ou représentant plus d'un tiers de la rémunération globale est attribué à une collaboratrice ou un collaborateur, le paiement d'une partie du bonus est différé sur une durée de minimum quatre ans. Pour le personnel non identifié, le seuil de différé est un bonus supérieur à EUR 120 000 (CHF 112 320) et la durée du différé est de trois ans.

Le bonus différé est acquis par tranches, payé en cash et constitué au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. Toute rémunération différée peut être réduite, supprimée ou soumise à restitution, sous réserve des conditions des plans de rémunération différée.

La catégorie Senior Management se compose du CE (Chief Executive), des Alternate CE's, du Head of Risk, du Head of Internal Audit et du Head of Compliance. La catégorie Key Personnel se compose du personnel identifié au sens de la Directive CRD V qui n'est pas inclus dans la catégorie Senior Management.

Concernant l'exercice 2025, pour le Senior Management (8 personnes) et le Key Personnel (2 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 21.5 millions (CHF 2.3 millions) et leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 14.9 millions (CHF 1.6 millions), dont HKD 10.4 millions (CHF 1.1 millions) sont payables en cash et HKD 4.5 millions (CHF 0.5 millions) payables de manière différée sur 3 ou 4 années. Le solde de leur rémunération différée au titre des exercices 2021 à 2024 s'élevait à HKD 5.0 millions (CHF 0.5 millions). Les montants de rémunération différée sont exprimés en valeur à la date d'attribution et sont entièrement soumis à des ajustements ex post explicites et implicites.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucun bonus garanti, indemnité à l'engagement ou indemnité de départ n'a été versé en 2025.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA), ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2020/1 « Comptabilité-banques » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation. L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif

n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan.

Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase » / « reverserepurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles. Pour les créances non compromises, des corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à

l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ». S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation. Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les résultats d'intérêts des swaps de devises sont indiqués sous « Produit des intérêts et des escomptes ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations pour compte des clients

Les valeurs de remplacement des opérations pour le compte des clients sont en principe inscrites au bilan, si le contrat présente jusqu'à son échéance un risque de perte pour la banque :

- Contrats négociés hors bourse (OTC) : les valeurs de remplacement des opérations de commission sont inscrites au bilan.
- Contrats négociés en bourse : les valeurs de remplacement ne sont pas inscrites au bilan si la marge de couverture est suffisante. En cas d'absence d'appel de marge journalier ou si la perte quotidienne accumulée (variation margin) n'est

pas entièrement couverte par la marge initiale exigée (initial margin), seule la part non couverte est inscrite au bilan.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique. Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ». Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes d'immobilisations Financières ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix. Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

• Tablettes informatiques et téléphones mobiles	3 ans
• Véhicules et parc informatique	5 ans
• Agencement et installations	5 ans
• Unité centrale du système informatique	5 ans
• Aménagement des locaux	10 ans
• Immeubles à usage de la Banque (1.5 % par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles et Goodwill

Les valeurs immatérielles sont acquises et sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années.

Elles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation des valeurs immatérielles à 7 ans.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill », correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti sur sa durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

La Banque examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et « Engagements irrévocables », pour lesquels aucune provision n'a été constituée à la suite de l'impossibilité pour le débiteur de faire face à ses engagements futurs, des provisions pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ». Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier. La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2 Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Les opérations suivantes, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan sont intégrées dans les engagements irrévocables :

- Opérations de pensions de titres (repos / reverse-repos)
- Prêts à terme fixe
- Prêts à préavis

Les opérations au comptant, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan, sont intégrées dans les opérations à terme.

4.2.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ». Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.5 Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

Devises	2025		2024	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	0,9299	0,9356	0,9411	0,9520
USD	0,7908	0,8281	0,9066	0,8818
SGD	0,6155	0,6339	0,6668	0,6593
HKD	0,1016	0,1062	0,1168	0,1130

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque. Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont:

Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilantaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasses de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en oeuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence).
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque. Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés.
 - Des transferts du risque (assurance).
 - Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.).
- Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :
- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie.
 - Les recommandations d'audit interne et externe.
 - Les provisions pour incidents opérationnels.
 - Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel).

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de

la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent. Le Conseil d'Administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

Externalisation d'activités

Les principales activités externalisées de la Banque sont celles relatives au développement et à la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune. Ces activités sont externalisées auprès de la société Azqore SA, société du groupe CA Indosuez Wealth Management.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore SA et la Banque afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentielles.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement. Les autres sous-traitants font l'objet d'une surveillance conforme aux dispositions légales.

4.3.5 Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers. La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de correction de valeur

Surveillance

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur et provisions adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur et provisions sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles. La Banque comptabilise également des corrections de valeur et des provisions au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti (créances bancaires (hors groupe Crédit Agricole, ci-après « le Groupe »), créances clientèle, créances hypothécaires, titres de dette);

- les engagements de financement;
- les engagements de garantie.

La Banque s'adosse au modèle défini par Crédit Agricole CIB (ci-après « CACIB ») pour le calcul des ECL.

Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis de la Banque.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- 1^{ère} étape (Bucket 1) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), la Banque comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois.
- 2^{ème} étape (Bucket 2) : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, la Banque comptabilise les pertes attendues à maturité.
- 3^{ème} étape (Bucket 3) : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, la Banque comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en Bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en Bucket 2, puis en Bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La Banque ne prévoit pas l'utilisation des corrections de valeur au titre des pertes de crédits attendues dans le cadre de l'établissement des corrections de valeur individuelles.

Définition du défaut

Un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur.
- La Banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Un encours en défaut (Bucket 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur.
- Un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance.
- L'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs factures que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances.

- La probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.
- La disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières.
- L'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après une période d'observation qui permet de valider que le débiteur n'est plus en situation de défaut (appréciation par la Direction des Risques).

La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). Le calibrage de l'ECL est calculé selon la probabilité de défaut (« PD »), les pertes en cas de défaut (« LGD ») et l'exposition (« EAD »).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La Direction des Risques de CACIB est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours au sein du Groupe.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (Forward Looking).

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance dans les 12 mois.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Dégradation significative du risque de crédit

La Banque doit apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit la Banque à classer ses opérations par classe de risque (Buckets). Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur deux niveaux d'analyse :

- Un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus quantitatifs et qualitatifs Groupe.
- Un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par la Banque sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Bucket 2 (basculé de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire. Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Un algorithme de détermination de la dégradation significative est appliqué à chaque exposition comme suit :

- Si l'exposition est un titre obligataire émis par un émetteur dont la note interne est supérieure ou égale à C- (sur une échelle allant de A+ à F), alors l'exposition est affectée au Bucket 1.
- Sinon, l'exposition est placée en Bucket 2 si au moins l'une des conditions suivantes est vérifiée :
 - la contrepartie de l'exposition est notée E ou E-,
 - l'exposition est en impayé de plus de 30 jours,
 - l'exposition est sous supervision spéciale,
 - l'exposition est renégociée (ou en période probatoire),
 - l'exposition est non performante,
 - la dégradation relative de l'exposition depuis l'origine est jugée significative
 - la sévérité cumulée due au scénario forward looking.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).

Si certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne sont pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers. Concernant le Métier Wealth Management, les contreparties de type personnes physiques ou sociétés patrimoniales portant des encours de moins 2.8 MCHF sont agrégées entre autres par rating et pays de risque.

Pour les titres, CACIB utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit en-deçà duquel les expositions sont classées en Bucket 1 et dépréciées sur la base d'un ECL à 12 mois. Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- Les titres notes « Investment Grade », en date d'arrêt, sont classés en Bucket 1 et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois.
- Les titres notes « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêt, font l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et sont classés en Bucket 2 (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (Bucket 3).

4.3.7 Evaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicelle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (hedge accounting)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée.
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DURANT L'EXERCICE 2025

Aucun événement significatif n'est survenu durant l'exercice comptable 2025.

4.6. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la date de clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2025.

4.7. DÉMISSION DE L'ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme Organe de Révision de la Banque. L'Organe de Révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.1 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	4 932 528	3 355 414
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	343 501
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	368 855
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	368 855
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	4 935 142	3 381 055
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

5.2 COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	-	7 022 067	1 002 383	8 024 450
Créances hypothécaires	758 507	99 532	-	858 038
- immeubles d'habitation	664 081	96 944	-	761 025
- immeubles commerciaux	94 425	2 588	-	97 013
- autres	-	-	-	-
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	758 507	7 121 599	1 002 383	8 882 489
Année précédente	679 992	4 873 208	2 640 401	8 193 601
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	751 216	7 004 070	1 002 383	8 757 669
Année précédente	679 992	4 873 202	2 486 360	8 039 554
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	1 571 573	753 426	2 324 999
Engagements irrévocables	-	1 682 025	1 691 941	3 373 966
Crédits par engagements	-	184 796	285 382	470 178
Total du hors bilan				
		3 438 394	2 730 748	6 169 142
Année de référence	-	3 438 394	2 730 748	6 169 142
Année précédente	-	264 768	5 371 215	5 635 983

(en milliers de CHF)	Créances compromises			
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	127 551	6 157	121 394	121 382
Année précédente	155 769	4 694	151 075	150 606

La diminution des encours bruts s'explique par la réduction du risque de défaillance d'entreprises du métier ITB durant l'année écoulée.

5.3 OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de négoce		
Titres de dette	80	88
- dont cotés	-	-
Métaux précieux et matières premières	77	-
Autres actifs du négoce	1	-
Total des opérations de négoce	158	88
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	36 817	-
Total des autres instruments financiers à la juste valeur	36 817	-
Total des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur	36 975	88
Engagements		
Autre instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	38 956	-
Total des autres instruments financiers à la juste valeur	38 956	-
Total des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur	38 956	-

5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	4 539	4 539	317 051	75 144	36 969	3 211 865
	options (OTC)	-	-	-	-	-	-
	Total	4 539	4 539	317 051	75 144	36 969	3 211 865
Devises/métaux précieux	contrats à terme	52 952	52 031	5 766 608	26 310	29 574	5 851 912
	dont internes	-	-	-	-	-	-
	futures	-	-	-	-	-	-
	options (OTC)	44 957	44 957	3 040 812	-	-	-
	Total	97 909	96 988	8 807 420	26 310	29 574	5 851 912
Titres de participation/Indices	options (OTC)	55 640	55 640	2 287 731	-	-	-
	Total	55 640	55 640	2 287 731	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	-	-	-	-
	dont internes	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	158 088	157 167	11 412 202	101 454	66 543	9 063 777
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	158 088	157 167	11 412 202	101 454	66 543	9 063 777
	Année précédente	111 353	110 519	7 892 518	249 233	71 951	15 800 964
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	111 353	110 519	7 892 518	249 233	71 951	15 800 964
Total après prise en compte des contrats de netting				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Année de référence				259 542	223 710		
Année précédente				360 587	182 470		
Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing		Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		-		67 671		191 871	

5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Titres de créance	2 994 589	2 761 669	2 988 288	2 745 396
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 994 589	2 761 669	2 988 288	2 745 396
Titres de participation	2 101	3 203	2 101	3 203
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	201 746	141 604	201 746	141 604
Immeubles	-	-	-	-
Total	3 198 436	2 906 476	3 192 135	2 890 203
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	2 596 133	2 524 977	2 595 462	2 519 049
Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)		DE AAA À AA3		DE A1 À A3
Valeur comptable des titres de créance		2 790 301		204 288

5.6 PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	104 384	-74 032	30 352	-	15	-	-	-	30 367
Total des participations	104 384	-74 032	30 352	-	15	-	-	-	30 367

Investissements et désinvestissements intervenues au cours de l'année 2025 : Se référer à l'annexe 5.7

5.7 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1 000)	Part au capital (en%)	Part aux voix (en%)	Détention directe (en%)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	308 764	5,0	5,0	5,0
Komgo SA	Genève	Développement d'une plateforme Blockchain	CHF	50 369	7,8	5,0	7,8
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL en liquidation	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100,0	100,0	100,0
Thaler Private Capital Management SARL	Luxembourg	Société financière	CHF	15	100,0	100,0	100,0

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2025 :

Acquisition de la participation « Thaler Private Capital Management SARL ».

La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes pour l'information financière ou la situation en matière de risque, au sens de l'art. 35 al. 1 let. a OB.

5.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE									
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Modification de périmètre	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-73 918	151 276	-	-	-	-	-3 018	-	148 258
Autres immobilisations corporelles	100 451	-86 227	14 224	-	148	7 574	-9	-4 061	-	17 876
Total des immobilisations corporelles	325 645	-160 145	165 500	-	148	7 574	-9	-7 079	-	166 134

Leasing opérationnel

Les engagements de leasing non inscrits au bilan concernent les outils informatiques (ordinateurs).

(en milliers de CHF)	31/12/2025	31/12/2024
Echéant dans les 12 mois	161	174
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	254	415
Echéant à plus de 5 ans	-	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	415	589
- dont résiliables à 12 mois	-	27

5.9 VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Goodwill	-	-	-	146 001	-	-9 733	136 268
Autres valeurs immatérielles	10 726	-2 457	8 269	-	-	-1 532	6 737
Total des valeurs immatérielles	10 726	-2 457	8 269	146 001	-	-11 265	143 005

5.10 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Compte de compensation	1 400	-	32 757	1 274
Opérations bancaires internes	171	44	173	79
Impôts indirects	21 361	21 183	5 632	5 626
Autres actifs et autres passifs	1 388	2 448	877	1 326
Total	24 320	23 675	39 439	8 305

5.11 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	116 613	-	116 271	-
- dont en couverture de 50% de l'obligation de contribution envers ESISUISSE de KCHF 6'970 **	3 485	-	3 531	-
Autres actifs***	1 735	-	1 375	-
Total des actifs nantis/cédés	118 348	-	117 646	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserrements de liquidités de la Banque nationale suisse.

** La maturité des immobilisations financières mises en couverture du 50 % de l'obligation de contribution envers ESISUISSE est de 6 mois.

*** Le poste autres actifs est constitué de garanties de loyer.

5.19 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Participants qualifiés	2 162 310	1 736 904	4 170 641	3 393 903
Sociétés du Groupe	-	36 999	2 155	-
Sociétés liées	966 553	1 402 790	4 832 926	1 460 225
Affaires d'organes	-	-	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en%	Nominal	Part en%
Avec droit de vote				
CA Indosuez, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

5.21 PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts de capital

A la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Réserves légales non distribuables	504 663	501 796
Total des réserves légales non distribuables	504 663	501 796

5.23 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	ÉCHÉANCE							Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	826 400	-	-	-	-	-	-	826 400
Créances sur les banques	371 250	3 173	1 600 670	412 647	863 465	53 670	-	3 304 875
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	4 932 528	-	-	-	-	4 932 528
Créances sur la clientèle	291	376 874	5 923 658	947 369	377 454	281 275	-	7 906 921
Créances hypothécaires	-	4 839	44 259	17 078	221 761	562 812	-	850 749
Opérations de négoce	158	-	-	-	-	-	-	158
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	259 542	-	-	-	-	-	-	259 540
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	36 817	-	-	-	-	-	-	36 817
Immobilisations financières	202 089	-	1 529 928	1 041 636	389 435	35 348	-	3 198 436
Année de référence	1 696 547	384 886	14 031 043	2 418 730	1 852 115	933 105	-	21 316 426
Année précédente	1 865 990	300 163	11 503 029	2 554 958	1 609 861	843 543	-	18 677 544

Fonds étrangers / instruments financiers

Engagements envers les banques	137 059	-	7 909 553	720 370	260 000	-	-	9 026 982
Engagement résultant d'opération de financement de titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 411 016	-	5 198 007	912 233	-	-	-	10 521 256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	223 710	-	-	-	-	-	-	222 164
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	38 956	-	-	-	-	-	-	38 956
Année de référence	4 810 741	-	13 107 560	1 632 603	260 000	-	-	19 810 904
Année précédente	4 942 633	56	10 750 418	1 131 291	-	260 000	-	17 084 398

5.24 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2025		31.12.2024	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Liquidités	803 220	23 180	989 175	21 366
Créances sur les banques	1 013 805	2 291 070	1 265 726	1 739 158
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4 775 000	157 528	3 300 000	55 414
Créances sur la clientèle	2 337 919	5 569 002	1 885 123	5 485 108
Créances hypothécaires	228 684	622 065	150 742	518 581
Opérations de négoce	-	158	-	88
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	16 568	242 974	8 986	351 601
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1 145	35 672	-	-
Immobilisations financières	1 002 887	2 195 549	740 879	2 165 597
Comptes de régularisation	84 778	12 130	73 357	16 863
Participations	30 352	15	30 352	-
Immobilisations corporelles	162 422	3 712	164 541	959
Valeurs immatérielles	143 005	-	8 269	-
Autres actifs	21 673	2 647	22 358	1 317
Total Actifs	10 621 458	11 155 702	8 639 508	10 356 052

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2025		31.12.2024	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Engagements envers les banques	4 269	9 022 713	2 785	5 823 210
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	343 501	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 275 230	9 246 026	1 350 836	9 381 596
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5 957	217 753	4 904	177 566
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	38 956	-	-	-
Comptes de régularisation	114 481	61 968	63 175	86 034
Autres passifs	39 406	33	8 216	89
Provisions	111 419	2 861	113 214	4 006
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	11 937	-190
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	115 754	-	112 887	-
Bénéfice reporté	39 601	-	39 602	-
Résultat de la période	54 130	-	57 336	-
Total Passifs	3 225 806	18 551 354	3 523 249	15 472 311

La répartition entre la Suisse et l'étranger s'effectue en fonction du domicile du débiteur, du créancier et de l'émetteur de titres et emprunts. En ce qui concerne les créances hypothécaires et les immeubles, le lieu du gage est pris en considération.

5.25 ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2025		31.12.2024	
	Montant	Part en%	Montant	Part en%
Europe	15 475 205	71,1	12 240 869	64,5
<i>dont : Suisse</i>	<i>10 651 949</i>	<i>48,9</i>	<i>8 639 508</i>	<i>45,5</i>
<i>France</i>	<i>2 304 166</i>	<i>10,6</i>	<i>1 309 627</i>	<i>6,9</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>1 106 944</i>	<i>5,1</i>	<i>633 731</i>	<i>3,3</i>
<i>Autres</i>	<i>1 412 146</i>	<i>6,5</i>	<i>1 658 003</i>	<i>8,7</i>
Afrique	34 907	0,2	18 283	0,1
Amérique du Nord	143 731	0,7	152 885	0,8
Amérique du Sud	66 440	0,3	66 019	0,3
Asie	4 874 112	22,4	5 325 935	28,0
<i>dont : Singapour</i>	<i>2 519 604</i>	<i>11,6</i>	<i>2 696 416</i>	<i>14,2</i>
<i>Hong Kong RAS</i>	<i>900 610</i>	<i>4,1</i>	<i>762 875</i>	<i>4,0</i>
<i>Japon</i>	<i>246 621</i>	<i>1,1</i>	<i>1 079 378</i>	<i>5,7</i>
<i>Autres</i>	<i>1 207 277</i>	<i>5,5</i>	<i>787 266</i>	<i>4,1</i>
Caraïbes	1 045 047	4,8	982 438	5,2
Océanie	137 718	0,6	209 131	1,0
Total des actifs	21 777 160	100,0	18 995 560	100,0

5.26 TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2025		31.12.2024	
		en milliers de CHF	Part en%	en milliers de CHF	Part en%
1 - Risque très faible	CP 1	8 720 986	75,8	8 575 371	79,7
2 - Risque faible	CP 2	-	-	0	-
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	2 131 419	18,5	1 428 002	13,3
4 - Risque important	CP 5	65 316	0,6	102 873	1,0
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	414 747	3,6	257 024	2,4
Sans notation	CP 0	168 462	1,5	391 306	3,6
Total		11 500 930	100,0	10 754 576	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	803 220	676	167	20 646	1 636	55	826 400
Créances sur les banques	2 106 455	534 031	243 016	2 918	7 087	411 368	3 304 875
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4 775 001	46 105	111 422	-	-	-	4 932 528
Créances sur la clientèle	2 017 392	1 228 947	3 464 476	35 968	568 159	591 979	7 906 921
Créances hypothécaires	299 169	456 476	1 733	29 549	17 970	45 852	850 749
Opérations de négoce	-	-	158	-	-	-	158
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	135 375	-	-	95 791	28 376	-	259 542
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	965	17 701	16 345	-	885	921	36 817
Immobilisations financières	801 192	249 103	281 206	1 479 201	25 301	362 433	3 198 436
Comptes de régularisation	18 604	22 794	18 702	18 329	15 141	3 338	96 908
Participations	30 367	-	-	-	-	-	30 367
Immobilisations corporelles	162 422	-	288	3 122	302	-	166 134
Valeurs immatérielles	143 005	-	-	-	-	-	143 005
Autres actifs	21 413	60	359	2 025	463	-	24 320
Total des actifs bilantaires	11 314 580	2 555 893	4 137 872	1 687 549	665 320	1 415 946	21 777 160
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1 083 850	1 503 199	7 257 865	191 667	479 832	4 142 919	14 659 332
Total Actifs	12 398 430	4 059 092	11 395 737	1 879 216	1 145 152	5 558 865	36 436 492
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	5 772 317	1 461 643	1 231 347	-24	66 789	494 910	9 026 982
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	584 963	1 304 999	6 409 739	705 324	249 898	1 266 333	10 521 256
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	117 098	-	-	82 038	24 574	-	223 710
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	22 421	16 535	-	-	-	38 956
Comptes de régularisation	99 967	9 215	32 743	18 541	13 582	2 401	176 449
Autres passifs	23 550	551	1	15 058	279	-	39 439
Provisions	103 016	565	9 979	449	28	243	114 280
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	-	-	-	-	11 747
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	115 754	-	-	-	-	-	115 754
Bénéfice reporté/Perte reportée	39 601	-	-	-	-	-	39 601
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	25 765	-	444	13 138	14 783	-	54 130
Total des passifs bilantaires	8 308 634	2 799 394	7 700 788	834 524	369 933	1 763 887	21 777 160
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	4 088 175	1 262 865	3 696 346	1 045 088	774 750	3 792 108	14 659 332
Total passifs	12 396 809	4 062 259	11 397 134	1 879 612	1 144 683	5 555 995	36 436 492
Position nette par devise	1 621	-3 167	-1 397	-396	469	2 870	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

5.28 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Engagements de couverture de crédit et similaires	1 117 597	1 613 423
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	11 883	-
Garanties de prestation de garantie et similaires	1 195 519	1 145 817
Total des engagements conditionnels	2 324 999	2 759 240
Total des créances éventuelles	-	-

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles le gage constitue des provisions dans le passif du bilan le cas échéant.

5.29 CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Engagements résultant de paiements différés	470 178	195 077
Engagements résultant d'acceptations	-	1 062
Autres crédits par engagements	-	29 429
Total des crédits par engagement	470 178	225 568

5.30 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	222 652	12 968
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	5 130 861	4 221 061
Crédits fiduciaires	380	435
Total des opérations fiduciaires	5 353 893	4 234 464

5.31 AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	5 964	3 253
Autres avoirs administrés	42 731	41 297
Total des avoirs administrés	48 695	44 551

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2025	31.12.2024
Total des avoirs administrés initiaux	44 551	35 339
Apports (+) / retraits (-) nets d'argents frais	3 824	5 005
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	320	4 207
Autres effets	-	-
Total des avoirs administrés finaux	48 695	44 551

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque. Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs "more-than-custody-only" sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de "global custodian" envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus. L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.32 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Gestion de Fortune	32 063	29 647
Marché de capitaux	419	32
ITB (International Trade & Transaction Banking)	259	331
Total du résultat des opérations de négoce	32 741	30 010

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Instruments de taux	-	-
Devises	32 741	30 010
Matières premières/métaux précieux	-	-
Total du résultat de négoce	32 741	30 010
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	2 489	224
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	259	425

5.34 CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	161 068	156 833
Prestations sociales	28 594	28 681
Autres charges de personnel	4 289	4 351
Total des charges du personnel	193 951	189 865

5.35 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Coût des locaux	8 937	11 080
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	75 123	79 369
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	242	292
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2 440	2 548
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2 248	2 079
dont pour d'autres prestations de service	193	469
Autres charges d'exploitation	30 095	26 836
Total des autres charges d'exploitation	116 837	120 125

5.36 PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2025 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Produit des intérêts et des escomptes	311 201	279 310	465 764	313 207
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	17	273	4	217
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	13 475	36 460	19 853	50 510
Charges d'intérêts	-232 185	-275 122	-378 008	-321 527
Résultat brut des opérations d'intérêts	92 508	40 921	107 613	42 407
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	264	-85	-1 841	867
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	92 772	40 836	105 772	43 274
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	136 520	79 279	100 918	60 053
Produit des commissions sur les opérations de crédit	24 264	2	24 872	3
Produit des commissions sur les autres prestations de service	35 021	6 291	37 402	5 354
Charges de commissions	-28 278	-39 411	-10 594	-26 256
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	167 527	46 161	152 598	39 154
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	13 885	18 856	8 340	21 670
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-44	-	764	-
Produit des participations	484	-	440	-
Résultat des immeubles	2 517	-	2 499	-
Autres produits ordinaires	11 540	3 665	9 800	3 674
Autres charges ordinaires	-215	-	-32	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	14 282	3 665	13 471	3 674
Charges de personnel	-129 813	-64 138	-123 714	-66 151
Autres charges d'exploitation	-83 428	-33 409	-88 455	-31 670
Sous-total Charges d'exploitation	-213 241	-97 547	-212 169	-97 821
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	17 510	834	-9 578	-464
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2 081	-955	1 931	-1 787
Résultat opérationnel	55 636	10 181	60 365	7 700

5.39 IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Charges relatives aux impôts courants	12 198	11 143
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Dissolution de la provision d'impôts relatifs aux exercices comptables précédents	-1 300	-
Total des impôts	10 898	11 143
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	17,6%	16,4 %

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale ordinaire du 26 mars 2026 d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Résultat de l'exercice	54 130	57 336
Bénéfice reporté	39 601	39 602
Bénéfice au bilan	93 731	96 938
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 706	2 867
Dividende	-	54 470
Report à nouveau	91 025	39 601
	93 731	96 938



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA (« la société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 73 à 103) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève
+41 58 792 91 00



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes annuels afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités de la société pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes annuels. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Omar Grossi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sarah Az-El-Arab
Experte-révisseuse agréée

Nos Maisons : nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Genève

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zayed The 1st Street
Nayel and Bin Harmal Tower,
Office Tower, 5th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515

FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 13 A
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70

SUCCURSALES

Singapour

2 Central Boulevard,
West Tower #12-02
101 Central Boulevard Towers
Singapour 018916
Tél. + 65 6423 03 25

Hong Kong RAS

29th Floor,
Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong RAS
Tél. + 852 37 63 68 88

Dubaï

DIFC Branch
Al Fattan Currency House, Tower 2
Level 23 Unit 4 DIFC
PO Box 507232
Dubai
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 4 350 6000

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00

Votre accès direct
à toutes nos Maisons ↓



Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : Unsplash,
AdobeStock, La Manufacture

